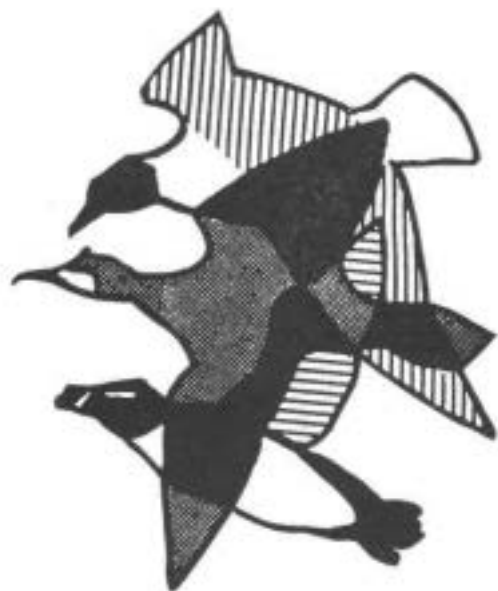




S. E. P. N. B.

ANNUAIRE DES RESERVES

1981

A la mémoire

de Jean - Yves KEPNINON

notre ami,

le compagnon des premières
animations estivales sur la
Réserve Michel-Hervé JULIEN

SOMMAIRE

- PARTIE I : LES RESERVES DE LA S.E.P.N.B
- PARTIE II : BILAN ORNITHOLOGIQUE POUR L' ANNEE 1981
- II.1. Bilan par Réserves
 - II.2. Bilan par Espèces
 - II.3. Appendice
- PARTIE III : CONTRIBUTIONS DES CONSERVATEURS ET ANIMATEURS
- III.1. Biologie de la reproduction des Goélands
 - III.2. Etudes sur le Tourteau
 - III.3. Nettoyage d'une corniche à Guillemot (Uria aalge) souillée par les hydrocarbures
 - III.4. Baguage de Pétrels tempête à Banneg
 - III.5. Observations de Grands Dauphins dans l'Archipel de Molène
 - III.6. Eradication de Goélands
- PARTIE IV : BILAN DE L' ANIMATION
- PARTIE V : PUBLICATIONS DES COLLABORATEURS

PARTIE I

LES RESERVES DE LA S.E.P.N.B.

RÉSERVE SAINT MARCOUF

Département : Manche
Commune : Saint Marcouf ne fait partie d'aucune commune de France
Propriétaire : Etat
(affectée de longue date au Muséum d'Histoire Naturelle de Paris)

Date de création : 11.7.1967

Type d'accord pour la mise en réserve : Autorisation du 11.7.1967 du Directeur
du Muséum National d'Histoire Naturelle

Superficie : 3 Ha 80
Biotope : Ilôt rocheux
Intérêt principal : Oiseaux marins et principalement le Grand Cormoran

Accessibilité au public : Oxi - Non - Emphasageable
Animation estivale : Oxi - Non - Emphasageable

Conservateur : B. BRAILLON
Groupe Ornithologique Normand
Université
14042 CAEN CEDEX

Garde :

Equipement :

RÉSERVE

NEZ DE JOBOURG

Département : Manche
Commune : Jobourg
Propriétaire : Mr. Jacques ALAMARGOT
Mission Vétérinaire Française
P.O. Box 1053
ADDIS ABEBA - Ethiopie

Date de création : 1.12.1965

Type d'accord pour la mise en réserve : Bail 3 - 6 - 9 (1968 - 1971 - 1974) expiré
avec l'ancienne propriétaire
Accord verbal avec le nouveau propriétaire
Agrément réserve de chasse du 18.5.1966

Superficie : 2 ha 4 a 7 ca

Biotope : Falaises cotières, lande et pelouse littorales

Intérêt principal : Oiseaux marins

Accessibilité au public : ~~Oui~~ - Non - Envisageable

Animation estivale : ~~Oui~~ - Non - Envisageable

Conservateur : G. BEGUIN
3, rue du Coteau
50120 EQUEURDREVILLE

Garde : Garde fédéral

Équipement : Clôture

RÉSERVE

MARE DE VAUVILLE

Département : Manche
Commune : Vauville
Propriétaire : Mme Eric PELLERIN
Chateau de Vauville

Date de création : 1.5.1960

Type d'accord pour la mise en réserve : Classée Réserve naturelle par arrêté
ministériel en date du 6.5.1976

Superficie : 44 , 5 Ha
Biotope : Lagunaire, mare en arrière d'un cordon dunaire
Intérêt principal : Le Biotope /Botanique

Accessibilité au public : Oui - Non - Envisageable
Animation estivale : Oui - Non - Envisageable

Conservateur : G. BEGUIN
3, rue du Coteau
50120 EQUEURDREVILLE

Garde : Jean LE MONNIER
4, rue des Embruns
50120 EQUEURDREVILLE

Equipement :

RÉSERVE

ILE DES LANDES

Département : Ille et Vilaine
Commune : Cancale
Propriétaire : Mr. Marcel LAURENT
12, rue Abel
75012 PARIS

Date de création : 26.6.1961

Type d'accord pour la mise en réserve : Convention préalable en date du 10 7.1973

Superficie : 8 ha
Biotope : Ilôt rocheux assez escarpé
Intérêt principal : Oiseaux marins (Tadorne, Grand Cormoran, Cormoran huppé).

Accessibilité au public : ~~Oui~~ - ~~Non~~ - ~~Envisageable~~

Animation estivale : ~~Oui~~ - ~~Non~~ - ~~Envisageable~~ depuis la pointe du Grouin

Conservateur : Marie-Thérèse SCHRICKE -OLLIVIER
Laboratoire de Zoologie
Faculté des Sciences
35031 RENNES

Garde : Mr. J.M. SIMON
Pointe du Grouin
35260 CANCALE

Equipement : 1 Longue-vue pour l'animation estivale

RÉSERVE

GRAND CHEVRET

Département : Ille et Vilaine
Commune : Rothéneuf
Propriétaire : Mr. Henri VERRIERE
3, rue François 1er
75008 PARIS
Mr Marc ANDRE
24, avenue du Pdt Kennedy
75016 PARIS

Date de création : 1958

Type d'accord pour la mise en réserve : Convention préalable en date du 20.5.1975

Superficie :
Biotope : flot rocheux avec pelouse
Intérêt principal : Oiseaux marins (Pétrel tempête)

Accessibilité au public : Oui - Non - Envisageable
Animation estivale : Oui - Non - Envisageable

Conservateur : Yvon LE GARS
37, Boulevard de Vitré
35000 RENNES

Garde :

Équipement : 1 zodiac + moteur
(Réserves section Ille et Vilaine et Manche)

RÉSERVE

CAP FREHEL

Département : Côtes-du-Nord
Commune : PLEVENON
Propriétaire : Les îlots de l'Amas du Cap, de la Grande et de la Petite Fauconnière font partie du domaine public maritime et sont propriété de l'Etat
La lande est propriété de la commune

Date de création : 1965

Type d'accord pour la mise en réserve : Lande accord commune-département de 1962
îlots "droit d'occuper" jusqu'en 1983

Superficie :

Biotope : Falaises et îlots rocheux escarpés; lande et pelouse littorales

Intérêt principal : Site / Oiseaux marins / Lande

Accessibilité au public : Oui - Non - Envisageable

Animation estivale : Oui - Non - Envisageable

Conservateur : Lionel LAMBERT
55 Les Natchez
5 Bd Aubert
22400 DINAN

Garde :

Équipement : 1 longue-vue pour animation estivale

RÉSERVE

BAIE DE MORLAIX

Département : Finistère
Commune :
Propriétaire : Les îles Beglem, Ricard, Ile aux Dames, Vezoul, Ile Verte et
Ile au Sable font partie du Domaine public maritime et sont
propriété de l'Etat

Date de création : 1.6.1962

Type d'accord pour la mise en réserve : Autorisation d'occupation temporaire
du 1.1.1977 au 31.12.1991

Superficie : 1 ha environ

Biotope : îlots rocheux escarpés, pelouses localement importantes

Intérêt principal : Oiseaux marins (Sternes - Macareux)

Accessibilité au public : Oui - Non - Envisageable

Animation estivale : Oui - Non - Envisageable

Conservateur : Ewenn de KERGARIOU
Coatigariou
HENVIC
29231 TAULE

Garde : Michel QUERNE
3, place de la Libération
29226 CARANTEC

Équipement :

RÉSERVE

Michel BROSSELIN (TREVOC'H)

Département : Finistère
Commune : Saint Pabu
Propriétaire : Trevoc'h vras (Propriété S.E.P.N.B. acte du 16.11.1968
An Dord)
Trevoc'h vihan Propriété de Mme ANSONNEUR (A 25) 9 ares
Mme COPY Yves (C 109) 9 ares
Rusulan, Saint Pabu

Date de création : 1966

Type d'accord pour la mise en réserve : Accord verbal pour la surveillance et la
gestion avec Mr. Stricot (St Pabu), gendre
de Mme Ansonneur

Superficie : 77 a 60 ca
Biotope : îlots bas à pelouses
Intérêt principal : Nidification des Sternes

Accessibilité au public : Oui - Non - Envisageable
Animation estivale : Oui - Non - Envisageable

Conservateur : Max JONIN
Faculté des Sciences
29283 BREST Cedex
Tél : (98) 03.16.94

Garde : Jean MENEZ
Au Morgan
SAINT PABU
29262 PLOUDALMEZEAU

Équipement : Une paire de jumelles au garde

RÉSERVE ILE D' YOCK

Département : Finistère
Commune : Landunvez
Propriétaire : S.E.P.N.B. acte du 3/10/1973

Date de création : 3/10/1973
Type d'accord pour la mise en réserve :

Superficie : 7 ha 45 ares 72 ca
Biotope : flot bas herbu; quelques pointes rocheuses escarpées
Intérêt principal : reposoir hivernal, Grand Corbeau, oiseaux marins potentiels

Accessibilité au public : Oui - Non - Enviable
Animation estivale : Oui - Non - Enviable

(sans intérêt dans le moment)

Conservateur : Pierre ARZEL
Le Spernog
29236 PORSPORDER

Garde :

Équipement :

RÉSERVE IROISE
Archipel d'OUESSANT

Département : Finistère
Commune : Ouessant
Propriétaire : Les îles et flots Youc'h Korz, Ar Youc'h, Roc'h Mell, Roc'h Nell, Yuzin, Enez ar Bougeviou glas font partie du domaine public maritime et sont propriété de l'Etat.

Date de création : 1960

Type d'accord pour la mise en réserve : Autorisation d'occupation temporaire
jusqu'au 31.12.1989

Superficie :
Biotope : flots rocheux escarpés
Intérêt principal : Oiseaux marins : Macareux, Pétrel tempête

Accessibilité au public : Oui - Non - Envisageable
Animation estivale : Oui - Non - Envisageable

Conservateur : Yvon GUERMEUR
4, rue des Cyprès
29290 SAINT RENAN

Garde :

Équipement :

RÉSERVE

IROISE
Archipel de Molène

Département : Finistère
Commune : Le Conquet
Propriétaire : Les îlots de Kervourok et Morgoal font partie du domaine public maritime et sont propriété de l'Etat.
Les îles et îlots de Banneg, Balaneg, Ledenez Balaneg et Trielen sont propriété du Département du Finistère.

Date de création : 1960

Type d'accord pour la mise en réserve : Convention tripartite SEPNB/Département du Finistère/Fédération départementale des Chasseurs du Finistère en date du 18.3.1982

Superficie : 42 hectares environ

Biotope : îlots bas (sables galets, rochers) pelouse importante.

Intérêt principal : Oiseaux marins en particulier Puffin des Anglais, Pétrel tempête, Macareux
Mammifères marins (Phoque gris-Grand Dauphin)-Flore

Accessibilité au public : Oui - Non - Envisageable

Animation estivale : Oui - Non - Envisageable pas dans l'immédiat

Conservateur : Daniel PRIEUR
Faculté des Sciences
29283 BREST CEDEX
Tél : 03.16.94

Garde : Mrs MASSON et PODEUR
Molène

Équipement : -Cabane de goémonier restaurée sur Banneg (1979, W.W.F.)
- Vedette
- Zodiac
- Une paire de jumelles chez le Conservateur
- Un objectif de 300 mm Canon et un moteur Canon

RÉSERVE IROISE - TAS D'E POIS
LE TOULINGUET

Département : Finistère
Commune : Camaret
Propriétaire : Les îles et flots des Tas de Pois (Berniou Pez), du Gest et
et du Lion font partie du domaine public maritime et sont
propriété de l'Etat

Date de création : 1960

Type d'accord pour la mise en réserve : Autorisation d'occupation temporaire
jusqu'au 31.12.1989

Superficie :
Biotope : flots rocheux très escarpés, nus
Intérêt principal : Oiseaux marins : Alcidés, Mouettes tridactyles, Fulmar,
Pétrel tempête, Cormoran huppé
Accessibilité au public : Oui - Non - Envisageable
Animation estivale : Oui - Non - Envisageable au Tas de Pois

Conservateur : Jean-Yves MONNAT
Faculté des Sciences
29283 BREST Cedex
Tel : (98) 03.16.94

Garde : Mr. TORILLEC
Quai Toudouze
29219 CAMARET

Equipement : Zodiac (voir Goulien)

RÉSERVE

ILE DE L' ABER

Département : Finistère
Commune : Crozon
Propriétaire : Domaine public maritime : Ile de l'Aber
Ar Verc'hez

Date de création : 1976

Type d'accord pour la mise en réserve : Autorisation d'occupation provisoire
jusqu'au 31.12.1989

Superficie :

Biotope : îlot élevé, rocheux

Intérêt principal : Oiseaux marins

Accessibilité au public : Oui - Non - Envisageable

Animation estivale : Oui - Non - Envisageable

Conservateur :

Garde :

Equipement :

RÉSERVE

LE GUERN

Département : Finistère
Commune : Telgruc
Propriétaire : * S.E.P.N.B.
* Monsieur Jean DUFIEF
9, avenue Colonel Bonnet
75026 PARIS

Date de création : 1975

Type d'accord pour la mise en réserve : Convention préalable

Superficie : Parcelles DUFIEF pour environ 16 ha
Biotope : Falaises rocheuses et lande littorale
Intérêt principal : Oiseaux marins (Gd Corbeau, Crave...) et lande

Accessibilité au public : Oui - Non - Envisageable
Animation estivale : Oui - Non - Envisageable pas dans l'immédiat

Conservateur : Monsieur CAPITAINE
Is ar Guer
LANVEOC
29160 CROZON

Garde :

Équipement :

RÉSERVE Michel-Hervé JULIEN / CAP SIZUN

Département : Finistère
Commune : GOULIEN et CLEDEN CAP SIZUN
Propriétaire : -Les îlots en bordure de la réserve de Goulien au droit de la commune et les îlots au droit de la commune de Clédén-Cap Sizun font partie du domaine public maritime et sont propriété de l'Etat
-Le Département du Finistère
-La S.E.P.N.B.

Date de création : 1959

Type d'accord pour la mise en réserve : Convention de gestion avec le département du 22.1.1973 au 22.1.1983
Autorisation temporaire

Superficie : SEPNE , 2 ha / Département 26 ha
Biotope : Falaises et îlots escarpés et lande littorale
Intérêt principal : Oiseaux marins : Alcidés, Mouettes tridactyles, Fulmar, Cormoran huppé

Accessibilité au public : Oui - Non - Enviable

Animation estivale : Oui - Non - Enviable

Conservateur : Louis LE PAPE
Keinvor - Pors Carn
29131 SAINT GUENOLE
Tél : (98) - 94.64.63

Garde : René BOZEC
Kérisit Vihan Maison de la Réserve
GOULIEN
29113 AUDIERNE
Tél : (98) 70.13.53

Équipement : Véhicule -exposition
Tente pour expositions (1979)
Matériel d'optique pour le public
Maison d'habitation pour le garde
Un appareil photo Minolta et un téléobjectif de 400 mm.Soligor.
Petit zodiac + moteur

RÉSERVE Archipel des GLENAN et
des MOUTONS

Département : Finistère
Commune : Fouesnant
Propriétaire : - Les îlots de Brilimec, Guiriden, Castel Bras, Penn ar Guern,
Enez ar Razed font partie du domaine public maritime et sont
propriété de l'Etat
- S.C.I.V.
Mr. Jean -Claude FAOU
2, rue des Onze Martyrs
29200 BREST
pour la parcelle de Moelez en réserve
Date de création : 1960
Type d'accord pour la mise en réserve : Autorisation d'occupation temporaire
jusqu'au 31.12.1989 pour les îlots du
domaine public maritime
Convention de gestion annuelle avec le pro-
priétaire pour Moelez
Superficie :
Biotope : îlots bas rocheux ou d'accumulation
Intérêt principal : Oiseaux marins et sternes en particulier
Accessibilité au public : Oui - Non - Envisageable
Animation estivale : Oui - Non - Envisageable
Conservateur : Roland PERON
Beg Postillon
29128 TREGUNC
Garde :
Équipement : Accastillage complet pour un zodiac

RÉSERVE

INIZ ER NOUR

Département : Morbihan
Commune : ETEL
Propriétaire :

Date de création : 1980

Pas de mise en réserve à proprement parler.

Type d'accord pour la mise en réserve :

Arrêté préfectoral en date du 14 avril 1980
interdisant le débarquement sur l'flot
pendant la période du 1er avril au 15 juillet

Superficie :

Biotope :

Intérêt principal : Nidification des Sternes

Accessibilité au public : Oui - Non - Envisageable

Animation estivale : Oui - Non - Envisageable
Eventuellement depuis le
rivage proche

Conservateur : Jean-Pierre FERRAND
7, rue Marie Le Fur
56700 HENNEBONT

Garde : Mr. Gérard GUILLAS
Mané er Hoët
56700 MERLEVEZ

Equipement :

RÉSERVE de BILHERIC ER FOFS / GROIX

Département : Morbihan
Commune : GROIX
Propriétaire : Commune de GROIX

Date de création : 13.1.1979
Type d'accord pour la mise en réserve : Convention de gestion

Superficie :
Biotope : Falaises - Lande
Intérêt principal : Oiseaux marins (Cormoran huppé, Mouette tridactyle)

Accessibilité au public : Oui - Non - Envisageable) pas dans l'immédiat
Animation estivale : Oui - Non - Envisageable (Projet de réserve naturelle
en cours

Conservateur : J. BENOIT
Quehello Cofigard
56260 LARMOR PLAGE
Tél (97) 82.51.13

Garde :

Équipement :

RÉSERVE : ROHELLAN

Département : MORBIHAN
Commune : ERDEVEN
Propriétaire : Société Morbihannaise de Sauvegarde de la Nature (S.M.S.N.)
Siège social : 37 bis rue Jean Gougaud
56000 VANNES
Tél : (97) 63.46.72.

Date de création : Date de l'accord S.M.S.N. - S.E.P.N.B. 12 novembre 1980.

Type d'accord pour la mise en réserve :
Convention préalable avec la S.M.S.N.

Superficie :
Biotope : Ilôt rocheux, essentiellement
Intérêt principal : Oiseaux marins

Accessibilité au public : ~~OUI~~ - Non - ~~DAUSSEMENT~~
Animation estivale : ~~OUI~~ - Non - ~~DAUSSEMENT~~

Conservateur : PRIGENT Philippe
Rue du Docteur Charcot
35000 RENNES

Garde : Pierre AUFFRET
Etel

Équipement :

RÉSERVE

MEABAN /

PLADIG

Département : Morbihan
Commune : ARZON (Meaban) Saint Armel (Ile plate)
Propriétaire : Mr. de GOUVELLO de KERIAVAL Pladig
Château de Kerlevenan
56370 SARZEAU

Date de création : 1958

Type d'accord pour la mise en réserve : Bail 3 - 6 - 9 ans
1978 - 1980 - 1984

Superficie : 1 ha 76 a 14 ca (Méaban) ; 60 a 20 ca (Ile plate)
Biotope : îlot assez élevé herbu; ile plate herbue
Intérêt principal : Oiseaux marins (Sternes)

Accessibilité au public : Oui - Non - Envisageable

Animation estivale : Oui - Non - Envisageable

Conservateur : J.P. COUTUREAU et LE COZ
rue Saint Symphorien
Surzur
56450 THEIX

Garde :

Équipement :
Zodiac (Réserves Morbihan)

RÉSERVE

ER LANNIC / ER CREIZIC

Département : Morbihan
Commune : ARZON (Er Lannic) Ile aux Moines (Er Creizic)
Propriétaire : Mr. le Colonel d'Aboville Mr. Yves PALLARD
17 passage Jean Nicot 8, allée Brancas
75007 PARIS B.P. 626
44017 NANTES Cedex

Date de création : 10.12.1974

Type d'accord pour la mise en réserve : Conventions préalables

Superficie :
Biotope : îlots bas herbus
Intérêt principal : Oiseaux marins (Sternes)

Accessibilité au public : Oui - Non - Envisageable
Animation estivale : Oui - Non - Envisageable

Conservateur : J.P. COUTUREAU et LE COZ
rue Saint Symphorien
Surzur
56450 THEIX

Garde : Pierre Yves JOURDA
Ile Longue
56790 LARMOR BADEN

Équipement : Zodiac (Réserves Morbihan)

RÉSERVE : ILOTS ROCHEUX en Baie de SARZEAU

Le Dervenne - Le Coti - Le Diable Enezi -
Pen er Bleiz - l'Ile aux Oiseaux - L'île
des Oeufs.

Département : MORBIHAN

Commune :

Propriétaire : Domaine public maritime

Date de création : 12 octobre 1979

Type d'accord pour la mise en réserve : Location pour une durée de trois, six ou
neuf ans à partir du 1/01/1979.

Superficie :

Biotope : Ilôt bas à substrat rocheux et sableux , un peu de végétation.

Intérêt principal : Oiseaux marins

Accessibilité au public : ~~XXX~~ - Non - ~~XXXXXXXXXXXX~~

Animation estivale : ~~XXX~~ - Non - ~~XXXXXXXXXXXX~~

Conservateur : Section SEPNE Morbihan

Garde :

Équipement : Zodiac (Réserves Morbihan)

RÉSERVE

Marais de SAINT ARMEL

Département : Morbihan
Commune : Saint Armel
Propriétaire : S.E.P.N.B.

Date de création : 1979

Type d'accord pour la mise en réserve : Acquisition; acte notarial en date du
20 Juin 1979

Superficie : 80 a 96
Biotope : milieu humide; ancienne saline désaffectée
Intérêt principal : le milieu

Accessibilité au public : Oui - Non - Envisageable
Animation estivale : Oui - Non - Envisageable

Conservateur :
Section SEPNE Morbihan

Garde :

Équipement :

RÉSERVE

Marais du FALGUEREC

Département : Morbihan
Commune : SENE
Propriétaire : S.E.P.N.B.

Date de création : 1979

Type d'accord pour la mise en réserve : Acquisition / acte notarié du 27.4.1979

Superficie : 14 ha 26 a 99 ca
Biotope : milieu humide : ancienne saline
Intérêt principal : le biotope / avifaune nicheuse

Accessibilité au public : ~~Oui~~ - ~~Non~~ - Envisageable
Animation estivale : ~~Oui~~ - ~~Non~~ - Envisageable

} en cours d'aménagement

Conservateur : André FORLÔT
route de Meriadec
56000 PLESCOP

Garde :

Équipement : Deux longues-vues

RÉSERVE

KOH KASTELL / BELLE ILE

Département : Morbihan
Commune : Sauzon, Belle Ile en Mer
Propriétaire : Commune de Sauzon

Date de création : 9.12.1962
Type d'accord pour la mise en réserve : Bail pour 10 ans
1962 - 1972 - 1982

Superficie : 17 ha 44 a
Biotope : Falaises et lande
Intérêt principal : Oiseaux marins (Mouettes tridactyles) / Lande / Archéologie

Accessibilité au public : Oui - Non - Envisageable
Animation estivale : Oui - Non - Envisageable

Conservateur : Yves BRIEN
Faculté des Sciences
29283 BREST CEDEX
Tél : 03 16 94

Garde : Joseph GALLEN
27, rue Gauch
56100 LORIENT

Équipement : * Tente abri/exposition (1979)
* Longue-vue pour animation estivale

RÉSERVE Ilots rocheux aux abords de BELLE ILE EN MER
Roch Toul - Ile en Oulm - Ile er Hastellie -
Ile Baguenerez - Ile de Domois Ile de
Bangor

Département : Morbihan
Commune :
Propriétaire : Domaine public maritime

Date de création : 12 octobre 1979

Type d'accord pour la mise en réserve : Location pour une durée de trois, six
ou neuf ans à partir du 1/1/1979

Superficie :
Biotope : îlots rocheux
Intérêt principal : Oiseaux marins

Accessibilité au public : Oui - Non - Envisageable
Animation estivale : Oui - Non - Envisageable

Conservateur : Yves BRIEN
Faculté des Sciences
29283 BREST Cedex
Tél : 03.16.94

Garde :

Equipement :

RÉSERVE : ILOTS ROCHEUX aux abords de l'île de HOUAT
Valhuac - Men Du - Glazic - Karek - Le
Grand Coin - Cenis - Curic - Er Yock.

Département : MORBIHAN
Commune : HOUAT
Propriétaire : Domaine public maritime.

Date de création : 12 octobre 1979

Type d'accord pour la mise en réserve : Location pour une durée de trois, six ou
neuf ans à partir du 1/01/79.

Superficie :
Biotope : Ilôts rocheux.
Intérêt principal : Oiseaux marins.

Accessibilité au public : ~~OUI~~ - Non - ~~Indéterminé~~
Animation estivale : ~~OUI~~ - Non - ~~Indéterminé~~

Conservateur : Section SEPNE Morbihan

Garde :

Équipement :

RÉSERVE ÎLOT DE BEL AIR

Département : Morbihan
Commune : PENESTIN
Propriétaire : François PEZET
55, rue de Varennes
75007 PARIS
Jacques PEZET
78 Champs Elysées
75008 PARIS

Date de création : 1973

Type d'accord pour la mise en réserve : Convention préalable 5 Juin 1973

Superficie : 25 ares
Biotope : Îlot plat , rocheux, sommet herbus
Intérêt principal : Possibilité de nidification de Sternes

Accessibilité au public : Oui - Non - Envisageable

Animation estivale : Oui - Non - Envisageable

Conservateur :

Garde :

Équipement :

RÉSERVE ILE A BACCHUS

Département : Morbihan
Commune : PENESTIN
Propriétaire : Mr. Jean THOUERY
28, rue Jean Moulin
18500 FOECY
et Mr. Charles THOUERY
126, Bd Montparnasse
75014 PARIS

Date de création : 4.2.1976

Type d'accord pour la mise en réserve : Convention préalable

Superficie :
Biotope : Ilôt herbus
Intérêt principal : Oiseaux marins (Tadorne)

Accessibilité au public : Oui - Non - Envisageable
Animation estivale : Oui - Non - Envisageable

Conservateur : Section SEPNE Loire-Atlantique

Garde :

Équipement : Zodiac (Réserves Loire-Atlantique)

RÉSERVE LA SALINE NEUVE

Département : Loire - Atlantique
Commune : ASSERAC
Propriétaire : Mme, Mr. Marcel MILET
48, avenue Berlioz
44600 SAINT NAZAIRE

Date de création : 21 avril 1980

Type d'accord pour la mise en réserve : Convention préalable avec le propriétaire

Superficie : 1 ha 61 a 48 ca
Biotope : Marais salants abandonnés
Intérêt principal : Le biotope/nidification de limicoles (Echasse)

Accessibilité au public : Oui - Non - Envisageable en période de nidification
Animation estivale : Oui - Non - Envisageable

Conservateur : Rémy GAUTRON
3, rue Paul Minot
44500 LA BAULE LES PINES

Garde : (gardiennage assuré bénévolement par un paludier voisin)

Équipement :
- Une longue vue PEARL n° 38-947 (15-60 x 60)
- Un appareil photo Asahi Pentax

RÉSERVE

Saline MIREBELLE

Département : Loire Atlantique
Commune : Guérande
Propriétaire : S.E.P.N.B.

Date de création : 1979

Type d'accord pour la mise en réserve : Acquisition, acte notarial en date
du 25.10.1979

Superficie : 15 oeillets de marais salants + 5 a 64 ca de cobier + 51 a de vasière
Biotope : Marais salants
Intérêt principal : le biotope - Production de sel envisageable

Accessibilité au public : Oui - Non - Envisageable
Animation estivale : Oui - Non - Envisageable

Conservateur : Rémy GAUTRON
3, rue Paul Minot
44500 LA BAULE LES PINS

Garde :

Équipement : Voir La Saline Neuve

RÉSERVE SALINE DU GRAND OUIFISTRE

Département : Loire Atlantique
Commune : Saint Molf
Propriétaire : S.E.P.N.B.

Date de création : 1979

Type d'accord pour la mise en réserve : Acquisition; acte notarial en date du 15.10.1979

Superficie : 39 oeillets (5 ha 69 a 89 ca)

Biotope : marais salants abandonné

Intérêt principal : le biotope (projet de restauration en cours pour reprendre une production de sel)

Accessibilité au public : Oui - Non - Envisageable) dans le but d'une action
Animation estivale : Oui - Non - Envisageable (à caractère pédagogique

Conservateur : Rémy GAUTRON
3, rue Paul Minot
44500 LA BAULE LES PINS

Garde : Vincent CHAS
Pendhue
44350 SAINT MOLF

Équipement : Voir La Saline Neuve

RÉSERVE

Saline LENIVIQUEL

Département : Loire Atlantique
Commune : Guérande
Propriétaire : S E.P.N.B.

Date de création : 1979

Type d'accord pour la mise en réserve : Acquisition acte notarial en date du
25.10.1979

Superficie : 16 oeillets de marais salants + 3 a 20 de cobier +
Biotope : marais salants (vasière) 42 a 90 de vasière
Intérêt principal : 1e biotope - Ornithologie - reposoir

Accessibilité au public : Oui - Non - Envisageable

Animation estivale : Oui - Non - Envisageable

Conservateur : Rémy GAUTRON
3, rue Paul Minot
44500 LA BAULE LES PINS

Garde :

Equipement : Voir la Saline Neuve

RÉSERVE MARAIS SALANTS DU GRAND BAL

Département : Loire-Atlantique
Commune : GUERANDE
Propriétaire : Mr. Yves CHELLET, rue des Parcs, 44490 LE CROISIC
Mr. Michel de CAMIRAN, Maisdon/Sèvre, 44690 LA LAIE FOUASSIERE
Mme Marie HORVENO, 58, rue du Traict, 44490 LE CROISIC
Mme DUBOIS BIGARE, 6, Place Monseigneur Rameau 49100 ANGERS

Date de création : Avril 1980

Type d'accord pour la mise en réserve : Convention préalable avec chacun des propriétaires

Superficie : Environ 23 hectares

Biotope : Marais salants abandonnés : marais saumâtre

Intérêt principal : Le biotope . Ornithologie : nidification Echasse, Avocette, Sternes
Buzard, Anatidés;
reposoir pour Limicoles

Accessibilité au public : Oui - Non - Envisageable pendant la période de nidification

Animation estivale : Oui - Non - Envisageable

Conservateur : Rémy GAUTRON
3, rue Paul Minot
44500 LA BAULE LES PINS

Garde :

Équipement : voir Saline Neuve

RÉSERVE PIERRE PERCÉE

Département : Loire-Atlantique
Commune : Pornichet
Propriétaire : L'îlot de la Pierre Percée fait partie du domaine public maritime
et est propriété de l'Etat

Date de création : 1.1.1977
Type d'accord pour la mise en réserve : Autorisation d'occupation temporaire
jusqu'au 31.12.1985

Superficie : 2.500 m²
Biotope : îlot rocheux ,nu
Intérêt principal : Oiseaux de mer (Sternes, Eider (?).)

Accessibilité au public : Oui - Non - Envisageable
Animation estivale : Oui - Non - Envisageable

Conservateur : Rémy GAUTRON
2 rue Paul Minot
44500 LA BAULE LES PINS

Garde :

Équipement : - Un zodiac + moteur (Réserve Loire-Atlantique)
- Par ailleurs voir la Saline Neuve

RÉSERVE

Héronnière du Haut Villeneuve

Département : Loire- Atlantique
Commune : Guérande
Propriétaire : Mr. LAVAZAIS Jean
31, chemin des Dames
44600 SAINT NAZAIRE

Date de création : 31.7. 1979

Type d'accord pour la mise en réserve : Convention avec le propriétaire

Superficie : 6 ha
Biotope : Bois de feuillus et conifères
Intérêt principal : Héronnière

Accessibilité au public : ~~Oui~~ - Non - ~~Envisageable~~

Animation estivale : ~~Oui~~ - Non - ~~Envisageable~~

Conservateur : Rémy GAUTRON
3, rue Paul Minot
44500 LA BAULE LES PINS

Garde :

Équipement : voir La Saline Neuve

Projet de RESERVE La COLOMBIERE

Département : Côtes-du-Nord
Commune : Saint Jacut de la Mer
Propriétaire : Procédure d'acquisition en cours
par le Département des Côtes-du-Nord

Date de création : 1978 officieusement

Type d'accord pour la mise en réserve : Projet de gestion Département/SEPNB
à l'étude

Superficie : 12 ha
Biotope : flot rocheux bas
Intérêt principal : Oiseaux marins potentiels (Sternes)

Accessibilité au public : Oui - Non - Envisageable
Animation estivale : Oui - Non - Envisageable

Conservateur : Yvon LE GARS
37 Bd de Vitré
35000 RENNES

Garde :

Équipement : voir le Grand Chevret

PARTIE II

BILAN ORNITHOLOGIQUE DES RESERVES DE LA S.E.P.N.B.
1981

I - BILAN PAR RESERVE

MANCHE

Saint - Marcouf

Recensement : B. BRAILLON les 1er et 30 mai , G. DEBOUT le 23 juin

Grand Cormoran	:	224 nids le 30 mai
Cormoran huppé	:	2 individus le 30 mai, mais aucune preuve de nidification
Goéland brun	:	+ 95 couples (pas de décompte précis)
Goéland argenté	:	+ 2100 couples le 30 mai
Goéland marin	:	+ 19 couples (pas de décompte précis)
Autre observation	:	1 guillemot près de l'île de Terra le 30 mai

La colonie de grands cormorans de Saint-Marcouf est toujours en augmentation; la croissance moyenne annuelle s'est toutefois ralentie depuis le début des années 1970 (voir graphique). Par contre, la population de goélands prise dans son ensemble (goélands bruns, argentés et marins) diminue depuis 1979 : - 15% par an en moyenne (voir graphique également). En 1980, la baisse d'effectif avait surtout atteint les goélands bruns alors qu'en 1981, le phénomène a affecté les goélands argentés.

ILLE ET VILAINE

Ile des Landes

Recensement : le 3 juin par BEAUCOURNU, C.GUIGUEN, LAUNAY, A et B. LE GARFF
J. LE LANNIC, F. PUSTOC'H, M.T. SCHRICKE et T.THOMAS

Grand Cormoran	:	167 - 180 couples
Cormoran huppé	:	180 - 200 couples
Tadorne de Belon	:	52 adultes vus ensemble au maximum
Huitrier-pie	:	2 - 3 couples
Goéland brun	:	30 - 50 couples
Goéland argenté	:	1000 ? couples
Goéland marin	:	+ 25 couples

Si le Grand Cormoran est toujours en augmentation sur l'Ile des Landes, l'effectif du Cormoran huppé marque le pas depuis 1979. Le chiffre proposé pour le Goéland argenté est une estimation; il a été impossible de compter tous les nids de cette espèce en raison de la densité et de la hauteur de la végétation. Le conservateur pense que le développement de la végétation a pu limiter naturellement le nombre de couples reproducteurs de goélands argentés.

COTES DU NORD

Cap Fréhel

Recensement : Y. BOURGAUT, L. LAMBERT et H. YESOU

	(1) Couples présents ou sites occupés	Nombre de pontes	Nombre de poussins	Nombre d'envols
Fulmar	80 individus/40 sites	17	12	3
Cormoran huppé	400	-	-	-
Goéland brun	1	-	-	-
Goéland argenté	800	-	-	-
Goéland marin	9	9	-	-
Mouette tridactyle	-	287	-	-
Guillemot de Troil	120-130	-	-	-
Pingouin torda	15-18	15 +	-	-
Macareux moine	5 individus	-	-	-
Grand Corbeau	1	1	0	-

Effectif nicheur de l'ensemble du Cap Fréhel

Alors que les effectifs de cormorans huppés, goélands bruns argentés ne varient pratiquement plus depuis plusieurs années, le nombre de couples nicheurs ne cesse de croître pour les autres espèces d'oiseaux marins. Les taux d'augmentation sont le plus souvent spectaculaires et ils ne peuvent s'expliquer que par une forte immigration :

Mouette tridactyle :	17%
Fulmar :	33% (en tenant compte des sites occupés)
Pingouin :	38%
Goéland marin :	50%
Guillemot :	72 %
Fulmar :	89 % (en tenant compte des pontes

TAUX D'AUGMENTATION ENTRE 1980 et 1981 POUR DIFFERENTES ESPECES D'OISEAUX
MARINS DU CAP FREHEL

Les recensements effectués sur les trois îlots en réserve S.E.P.N.B. (Amas du Cap, Petite Fauconnière et Grande Fauconnière) ont permis d'obtenir les chiffres suivants :

Fulmar :	3 individus posés en mai
Goéland marin :	5 couples
Mouette tridactyle :	99 couples reproducteurs
Guillemot de Troil :	10 couples

Autre observation : le 12 août, 1 fou immature se pose sur l'Amas du Cap; il s'est fait aussitôt houspiller et chasser par les goélands.

FINISTERE

Ilots de la Baie de Morlaix

Recensement, surveillance, dératissage, éradication de goélands.
bague : G. CAMBERLEIN, E. De KERGARIDOU, X. Du BOISGUEHENNEUC et
M. QUERNE

Cormoran huppé	: 61 couples
Canard colvert	: 3 nids minimum
Huitrier-pie	: 14 - 15 couples
Goéland brun	: 41 - 54 couples (avant éradication)
Goéland argenté	: 1242 couples (avant éradication)
Goéland marin	: 60 - 65 couples (avant éradication)
Sterne pierregarin	: 32 - 35 couples
Macareux moine	: 13 - 14 couples

Autres observations : pendant la saison de reproduction, les îles ou leurs environs ont été occasionnellement fréquentées par le Fulmar, le Tadorne de Belon, le Guillemot de Troil et le Grand Corbeau. Durant le mois de mars, de 15 à 40 grands cormorans, en majorité adultes, ont été vus sur Enez Wragez. Plusieurs immatures ont ensuite été observés sur Beg Lemm ou Rikard, tout au long de la saison de reproduction. Probablement près de 100 eiders ont estivé en Baie de Morlaix. Signalons en particulier en groupe de plus de 50 oiseaux le 19 juillet près de Beg Lemm.

La seule espèce en diminution en 1981 sur les îlots de la Baie de Morlaix est le Macareux. Des prospecteurs ont toutefois été notés encore fin mai et début juin. tous les autres oiseaux marins de la réserve - y compris les 3 goélands nicheurs - sont en augmentation par rapport à l'an passé. Des opérations d'éradication de goélands ont à nouveau été entreprises et un minimum de 915 individus éliminés. Enfin, 1981 a vu la réinstallation des sternes sur la réserve de la Baie de Morlaix après 7 ans d'absence : au moins 40 - 50 jeunes à l'envol, les plus tardifs volant à peine le 8 septembre.

E. De KERGARIDU, conservateur de la réserve, note que, malgré un bilan ornithologique positif, la plaisance devient une gêne croissante pour les oiseaux qui sont de plus en plus souvent dérangés par les débarquements.

Trevoc'h

Recensements et éradication : M. et M. JONIN, J. MENEZ et PIRON les
3 Mai et 1er Juin.

Canard colvert	: 1 couple
Huitrier - pie	: 9 couples minimum
Gravelot à collier interrompu	: 2 couples minimum

Goéland argenté	:	10 couples
Goéland marin	:	1 couple
Sterne caugek	:	957 - 1000 couples
Sterne de Dougall	:	28 couples minimum
Sterne pierregarin	:	78 couples minimum
Sterne naine	:	24 - 26 couples

N.8 - Les Sternes de Dougall et pierregarin n'ont pu être recensées en totalité en 1981 en raison du développement de la végétation. Il n'est donc pas possible de conclure à une diminution d'effectif par rapport à l'année précédente. Après le doublement de la population de sternes naines enregistré en 1980, l'effectif est revenu au niveau qu'il atteignait régulièrement depuis une dizaine d'années. Au moins 5 goélands ont été éliminés à la suite de l'opération d'éradication.

Ouessant

Il n'y a pas eu de recensement complet en 1981. Signalons toutefois qu'un maximum de 9 macareux ont été vus ensemble au Youc'h

Archipel de Molène

De la mi-avril à début août, de nombreuses sorties ont été effectuées dans l'archipel de Molène et principalement sur Banneg. Elles avaient pour but le recensement des oiseaux nicheurs ainsi que la mise en place ou la poursuite d'études concernant les goélands en particulier L. ALBERTINI, B. BARGAIN, D. et J. BOSSARD, G. CAMBERLEIN, H. CORRE, J.P. CUILLANDRE, D. FLOTE, L. GAGER, L. et S. GAUDEAU, E. GRANDSERRE, J. HENRY D. LATROUITE, J.C. LINARD, R. MASSON, M. OMNES, P. PODEUR et M.T. ROUE ont participé au travail réalisé.

Puffin des Anglais : 3-4 zones de chants sont repérées sur Banneg fin avril-début mai. Plus tard, la nidification de 2 couples sera prouvée : 1 poussin vivant et un autre mort à l'éclosion seront découverts début août.

Pétrel tempête : pas de recensement complet en 1981 à Banneg. Près de 400 oiseaux ont été bagués. La grande majorité des pétrels a été capturée au filet et un bon nombre d'entre eux devait être des prospecteurs non reproducteurs. 15 cadavres (dont 14 provenaient de pelotes

de réjection de goélands bruns et argentés) ont été découverts sur Banneg.

- Cormoran huppé : 2 - 3 couples sur Banneg
- Huitrier pie : 8 - 16 couples sur Banneg et 7 - 16 couples sur Balaneg. Dans les deux cas, le premier chiffre correspond au nombre de pontes et de familles et le second au nombre de couples présents.
- Grand gravelot : 1 couple sur Banneg et 3 sur Balaneg
- Goéland brun : 1227 couples sur Banneg
- Goéland argenté : 1050 couples sur Banneg
- Goéland marin : 93 couples sur Banneg
- Sterne caugak : quelques individus sont notés sur Balaneg mais pas de preuve de reproduction
- Sterne pierregarin: 24 nids sur Balaneg
- Macareux moine : pendant 2 mois, de la mi-avril à la mi-juin, des macareux (2 au maximum) ont été observés sur Banneg ou à proximité de l'île

Les roches de Camaret

Recensement partiel E. BARGAIN, J.Y. MONNAT et TORILLEC; le mauvais temps du mois de juin n'a pas permis le comptage de tous les nicheurs.

- Fulmar : 11 sites occupés, au moins 5 oeufs pondus et 1 juvénile à l'envol sur Daoue Vihan et Benn C'hlas.
- Cormoran huppé : 212 couples sur Daoue Vihan et Benn C'hlas.
- Mouette tridactyle: au moins 25 couples sur Daoue Vihan et Benn C'hlas; mais Ar Gest n'a pas été recensé
- Guillemot de Troil: Plus de 11 couples sur Benn C'hlas.
- Petit Pingouin : 2 couples sur Benn C'hlas.

Ar Gern

Recensement partiel : J.Y. MONNAT.

Fulmar : 12 fulmars (11 posés et 1 en vol) le 3 mai.

Cormoran huppé : au moins 57 nids

Goéland marin : 1 couple alarmant; il s'agit là de la première observation de l'espèce avec un comportement de reproducteur.

Grand Corbeau : 1 couple

Réserve Michel-Hervé JULIEN - Cap Sizun

Recensement : Y. CHEPEAU, L. GAGER, J.Y. MONNAT, P. ROLLAND, A. THOMAS
E. THOUMELIN et P. YESOU

Fulmar : 60-70 individus au maximum
18-25 couples cantonnés au moins
2 pontes
o éclosion

Cormoran huppé : 130 - 150 couples (estimation)

Goéland brun : 18 -19 couples

Goéland argenté : pas de recensement total; il semble cependant que l'effectif soit du même ordre qu'en 1980.

Goéland marin : 7 -10 couples

Mouette tridactyle: 1266 couples

Guillemot de Troil: 73- 81 couples (73 couples nicheurs certains).

Petit Pingouin : 2 couples

Macareux moine : 11 observations d'1 individu à chaque fois du 8 avril au 24 Juin

Grand Corbeau : 1 couple.

Autres observations : plusieurs fous de Bassan en pêche devant la réserve au mois de mai; un adulte posé sur les Duellou les 14, 17 et 24 août. De début décembre à la première décade de février, 35-40 grands cormorans utilisent Milinou Bras comme reposoir; pendant toute cette période, des oiseaux en

parade ont été observés. Deux pigeons colomblins ont fréquenté les falaises de la réserve au printemps. Le Crabe ne s'est pas cependant reproduit sur la réserve en 1981 mais il y a été régulièrement observé - surtout de la mi-juin à la mi-septembre - la plus forte bande atteignant 14 individus.

En 1981, la population de mouettes tridactyles de Goulien a marqué le pas, la légère baisse d'effectif étant cependant peu significative. En ce qui concerne les alcidés, la progression de la population de guillemots constatée en 1979 et 1980, ne s'est pas poursuivie : stabilité par rapport à l'année précédente; le Pingouin niche encore au Cap Sizun, mais il semble bien certain que cela ne soit plus le cas pour le Macareux. Cette année encore, des immatures de guillemots et de pingouins ont prospecté les falaises.

Les Glénan

Recensement partiel : A. BERNICARD, P. CANEVET, Y. GUILLOU, J. HENRY,
F. LADURE, J.L. LE MOIGNE, R. PERON et P. VERZIER

Les chiffres suivants concernant uniquement l'archipel des Moutons.

Huitrier - pie	:	4 - 5 couples
Grand Gravelot	:	1 couple
Goéland brun	:	1 - 3 couples
Goéland argenté	:	64 - 64 couples
Goéland marin	:	1 - 2 couples
Sterne caugak	:	10 couples environ
Sterne de Dougall	:	20 couples environ
Sterne pierregarin	:	100 couples environ

La mise en réserve de l'ensemble de l'archipel des Moutons en 1981 a permis d'assurer la protection des sternes de Moelez. Le principal intérêt de cette colonie réside dans la présence des sternes de Dougall dont le nombre ne cesse de croître depuis 1977. Moelez représente de nos jours, quant au nombre de couples reproducteurs, le second site des côtes françaises. Les effectifs de goélands sont en diminution depuis 1977; rappelons à ce sujet que le contrôle de leur population est assuré aux Moutons depuis 1978 (plus de 56 individus éliminés en 1981).

MORBIHAN

Groix

Recensement : J.P. FERRAND, J.Y. MONNAT, A. THOMAS et E. THOUMELIN

Fulmar : jusqu'à 3 individus vus ensemble, prospectant la falaise
Cormoran huppé : 29 nids
Goéland brun : 30 couples environ
Goéland argenté : 250 couples
Goéland marin : 1 couple présent, mais non reproducteur
Mouette tridactyle : 22 nids élaborés
Grand Corbeau : 1 nid

Autres observations : 1 guillemot et 1 pingouin à l'eau au pied des falaises
le 2 Avril

Tous les oiseaux marins nicheurs de la réserve sont en augmentation en 1981. A signaler en outre que c'est en 1981 qu'a été établie la première preuve de la reproduction de la Mouette tridactyle à Groix et que, en plus des 22 nids signalés ci-dessus, 17 autres ont été édifiés hors réserve.

Iniz En Nour / Rivière d'Etel

Recensement : le 30 mai par J.P. FERRAND, GUILLAS et KERVINIO

Sterne caugek : 108 pontes
Sterne pierregarin : 119 pontes

Pour les espèces de sternes, l'effectif nicheur est du même ordre que l'année précédente. En 1981, 27 couples de sternes se sont installés sur un flot voisin d'Iniz En Nour. Sur la réserve, les caugek ont toutes niché sur l'aire fauchée au printemps (les 7 et 8 avril).

Rohellan / Erdeven

Cormoran huppé : aucun couple
Goélands : 110 nids

La population de goélands est en nette diminution; 44 adultes ont été éliminés lors des opérations d'eradication.

Koh Kastell / Belle Ile

Recensement : J. DAVID et A. LE DREFF

Cormoran huppé : 35 couples
Huitrier -pie : 2 couples
Goéland brun : 400 couples
Goéland argenté : 300 couples
Goéland marin : 2 couples
Mouette tridactyle : 307 couples

Une baisse d'effectif est enregistrée pour le Cormoran huppé sur la réserve alors qu'il semble en augmentation sur l'ensemble des côtes belliloises. Les chiffres de 1981 peuvent également laisser croire à une baisse de la Mouette tridactyle, mais cela est vraisemblablement à mettre sur le compte d'une technique de comptage différente utilisée en 1981 par rapport à celle de 1980. Onze mouettes baguées (dont deux écossaises ?) ont été observées dans les falaises, prouvant ainsi l'apport d'oiseaux nés hors de la colonie de Koh Kastell.

Méaban / entrée du Golfe du Morbihan

Recensement : J.P. COUTUREAU

Cormoran huppé : 20 - 25 couples

Er Lannig / Golfe du Morbihan

Recensement : J.P. COUTUREAU

Goéland argenté	:	120 couples
Sterne caugek	:	40 couples
Sterne pierregarin	:	48 couples

Malgré les opérations d'éradication (62 individus éliminés en 1981), la population de goélands augmente et les sternes subissent une forte diminution.

Falguérec / Séné

Recensement : C. CHARLES et J. DAVID

Tadorne de Belon	:	3 - 4 couples
Canard chipeau	:	1 couple
Vanneau huppé	:	10 couples environ
Petit Gravelot	:	peut être 1 couple
Chevalier gambette	:	4 couples
Echasse blanche	:	9 couples
Gorgebleue	:	1 couple

Archipel de Houat

Recensement sur les îlots de la réserve S E P N B : Y.M. BAYER

Cormoran huppé	:	141 couples
Huitrier-pie	:	4 couples
Goéland brun	:	573 couples
Goéland argenté	:	744 couples
Goéland marin	:	6 couples

Ile à Bacchus / Pénestin

Recensement : R. GAUTRON

Tadorne de Belon : 15 couples
Goéland argenté : 15 - 20 couples

Autre observation : 40 eiders non reproducteurs.

LOIRE ATLANTIQUE

Pierre Percée

Recensement : R. GAUTRON

Goéland argenté : 1 nid (qui a été détruit)
Sterne pierregarin : 33 nids

Autres observations : présence d'une centaine d'eiders à duvet autour de l'îlot
pendant la période de reproduction

Haut Villeneuve / Guérande

Recensement : R. GAUTRON

Héron cendré : 200 nids environ

Marais salants du Grand Bal / Guérande

Recensement : Y. CHEPEAU et R. GAUTRON

Tadorne de Belon : 2 couples
Canard colvert : 1 couple
Chevalier gambette : 1 couple cantonné
Echasse blanche : 8 couples
Avocette : 8 couples
Sterne pierregarin : 47 couples

Les échasses et avocettes ont connu les mêmes problèmes qu'en 1980 en relation avec un niveau d'eau excessif. Par contre, la quasi-totalité des nids de sternes ont produit des poussins en 1981.

La Saline neuve / Assérac

Recensement : R. GAUTRON

Echasse blanche : 1 couple

Autres observations : 12 couples d'échasses et 1 couple d'avocettes nichaient à proximité de la réserve. Les problèmes de gestion sont en relation avec un niveau d'eau trop élevé pendant la période de reproduction et la divagation de bovins sur la réserve.

II - BILAN PAR ESPECE

Fulmar

L'espèce se trouve actuellement dans une phase générale d'expansion sur les côtes atlantiques françaises; elle se traduit par une augmentation d'ensemble des secteurs occupés par le Fulmar et par le nombre d'oiseaux présents dans les falaises. Mais, les taux de réussite des pontes comptabilisées dans les réserves de la S.E.P.N.B. restent encore relativement faibles : 4 envols pour 24 oeufs pondus en 1981. Ces chiffres sont cependant proches de la limite inférieure proposée par DUNNET et al. en 1974 (0.16 poussins par nid) et ils peuvent peut être s'expliquer par le fait que les nicheurs bretons n'ont vraisemblablement que peu d'années d'expérience de reproduction.

Le cycle de présence de l'espèce dans les falaises de reproduction a été bien suivi par L. LAMBERT au Cap Fréhel et par A. THOMAS au Cap Sizun.

Localité	1er oiseau posé	pic d'abondance	dernier oiseau posé
Cap Fréhel	fin février	—	14 septembre
Cap Sizun	mi-mars	fin avril/ début mai	19 juillet*

* le 19 juillet est la dernière date concernant l'observation journalière de l'espèce, des isolés étant notés par la suite jusqu'au 21 août

Puffin des Anglais

La seule réserve de la S.E.P.N.B. où la reproduction du Puffin des Anglais a été prouvée en 1981 est celle de l'archipel de Molène où 2 couples au moins ont niché. Cette année aura été marquée par la découverte de 40 couples aux Sept-Iles et d'un autre à l'île Tomé (PASQUET 1981).

Fou de Bassan

Les observations de fous de Bassan posés sur l'amas du Cap (Fréhel) et sur les Duellou devant la réserve de Goulien ainsi que celle d'un adulte prospectant les falaises de Belle-Ile (observation de J. DAVID) permettent une nouvelle fois d'envisager la création d'une seconde colonie de l'espèce en Bretagne dans les années à venir, d'autant plus que la croissance de la colonie de Riouzig s'est fortement ralentie depuis plusieurs années.

Grand Cormoran

Cette espèce fait preuve d'un fort dynamisme en Bretagne depuis une dizaine d'années. Après l'apparition d'une première colonie en 1970 à l'île des Landes (Ille-et-Vilaine), colonie qui a fortement progressé jusqu'à nos jours, deux autres points d'implantation de nicheurs ont récemment été découverts : le Verdelet (Côtes-du-Nord) en 1980 et Grand-Lieu (Loire-Atlantique) en 1981. Entre temps, la tentative d'installation sur l'île Agot (1977) a été contrariée par l'introduction d'un renard. Il n'est pas impossible que d'autres secteurs du littoral breton soient colonisés dans les années à venir.

Canard chipeau

Bien qu'en forte extension en Europe occidentale, les cas de nidification du Chipeau en Bretagne restent toujours rares; un couple au Falguérec en 1981.

Eider

La Bretagne représente la limite méridionale de reproduction en Europe pour ce canard marin; les cas de nidification sont toujours l'exception dans notre région, mais il convient toutefois de retenir la série d'observations de cette espèce en estivage:

- une centaine d'individus en Baie de Morlaix
- 40 à proximité de l'île à Bacchus (Pénestin-Morbihan)
- une centaine autour de la Pierre Percée (Loire-Atlantique)

Huitrier et Grand Gravelot

Il ne fait pas de doute que ces deux espèces ont augmenté en Bretagne dans les décennies passées. On assiste cependant de nos jours à des réductions locales d'effectifs : 18 couples d'huitriers maximum en 1981 à Banneg où 34 couples étaient comptés en 1969; de même, diminution régulière du Grand Gravelot sur cette île depuis 1954-56 (6 couples) jusqu'en 1981 (1 couple). On peut se demander si l'hypothèse de Monnat (1980), mettant en relation la diminution du Grand Gravelot avec le développement d'importantes colonies de goélands, ne vaut pas également pour l'Huitrier. Ces baisses ponctuelles d'effectifs ne signifient pas pour autant qu'il y ait diminution globale des espèces considérées, les nicheurs pouvant se redistribuer sur d'autres îlots.

Chevalier gambette

Quelques couples de gambettes se reproduisent dans les marais du Morbihan et de Loire-Atlantique en réserve S.E.P.N.B. L'espèce augmente actuellement en Bretagne et le tableau ci-dessous permet de se faire une idée de la population bretonne.

Morbihan :	Sené-Noyalo-Le Hézo :	+ 70 couples 1979	Annézo
Loire-Atlantique:	Mesquer	: 2 couples 1980	Anonyme 1980
	Guérande	: 5 - 1980	-
	Brière	: + 10 - 1980	Montfort
	Mindin-Corsept	: 1 - 1980	Anonyme 1980
	Baie de Bourgneuf	: 74-76 - 1980	-
Total :		162 - 164 couples	

Echasse

Selon GUERMEUR et MONNAT (1980), il faudrait faire remonter à l'année 1965 le premier cas de nidification de l'Echasse en Bretagne, les cas antérieurs étant difficilement authentifiables. L'espèce n'a jamais été abondante dans notre région et les effectifs varient beaucoup selon les années. Ils seraient actuellement compris entre 50 et 100 couples (Chépeau com.or.).

Avocette

Comme l'Echasse, l'Avocette est une acquisition récente pour l'avifaune nicheuse de Bretagne puisque la première preuve de reproduction n'a été apportée qu'en 1976 (Anonyme 1976). De nos jours, la population bretonne pourrait être comprise entre 50 et 100 couples (Chépeau com.or.).

Goéland argenté

Bien qu'à l'échelle de la Bretagne, l'espèce soit encore dans une phase d'augmentation, les phénomènes sont forts différents selon les colonies.

- les jeunes colonies, à faible effectif, sont bien souvent dans une période de croissance extraordinaire; exemple d'Er Lannig (Morbihan) : 1 couple en 1979, 40 en 1980, 120 en 1981
- les colonies plus anciennes paraissent, dans certains cas, marquer le pas (exemples : Cap Fréhel, Goulien, Koh Kastell).
- Des cas de décroissance naturelle, sans intervention humaine, semblent bien exister; exemple de Saint-Marcouf (Manche) avec 16% de diminution entre 1980 et 1981

Goéland marin

Dans toutes les réserves (sauf peut-être à Saint-Marcouf), l'espèce est stable ou en augmentation par rapport à 1980. Rappelons que le Goéland marin est l'espèce d'oiseau de mer du littoral atlantique français qui présente le taux de croissance annuelle le plus important des dernières décennies.

Mouette tridactyle

La progression de la Mouette tridactyle sur les côtes françaises ne paraît pas terminée, mais, alors que certaines colonies sont encore très dynamiques (colonies normandes, Cap Fréhel, Groix), d'autres marquent le pas après avoir connu de fortes augmentations il y a quelques années (Goulien et Belle-Ile).

Sterne caugek

De bons résultats ont été enregistrés à Trevoc'h et Iniz en Nour (Rivière d'Étel). Par contre, l'effectif d'Er Lannig a fortement baissé en 1981, vraisemblablement en relation avec l'augmentation des goélands; et, la reproduction n'a pas été prouvée dans l'archipel de Molène.

Sterne de Dougall

En l'absence de recensement complet de la principale colonie bretonne (Trevoc'h), il n'est pas possible de savoir si la remontée observée depuis 1978 s'est confirmée; l'espèce était toutefois en augmentation sur Moelez en 1981. Depuis la mise en réserve de cette île de l'archipel des Moutons, la quasi-totalité des sternes de Dougall des côtes françaises se reproduisent en réserve.

Sterne pierregarin

Il est bien difficile de déceler des tendances évolutives chez les sternes en l'absence de recensements de tous les sites de nidification d'une région, aussi ne retiendrons-nous que les éléments marquants de l'année 1981 :

- Comme pour la Sterne caugek, nette diminution à Er Lannig, sans doute en relation avec l'augmentation des goélands. Une nouvelle colonie de 21 couples s'est installée sur une autre île du Golfe du Morbihan, l'île Branec; à noter que cet effectif se rapproche des 27 couples "perdus" par Er Lannig en 1981.

- Et surtout l'installation de 32 - 35 couples en Baie de Morlaix après 7 ans d'absence. Nul doute qu'il faut voir là le résultat du travail d'éradication régulièrement assuré sur le secteur depuis plusieurs années.

Guillemot

L'augmentation enregistrée en 1980 au Cap Sizun et au Cap Fréhel ne s'est poursuivie en 1981 qu'en ce dernier secteur. Notons cependant que si l'on considère l'ensemble des deux colonies, la croissance a été supérieure entre 1980 et 1981 qu'entre 1979 et 1980 (voir tableau ci-dessous). Les taux d'accroissement ne peuvent s'expliquer que par une forte immigration. Cet apport d'oiseaux "étrangers" (c'est-à-dire nés ailleurs que sur les colonies considérées) trouve confirmation dans les observations réalisées par A. THOMAS à Goulien : un oiseau bague, vraisemblablement d'origine britannique, avait été noté en 1979 parmi les prospecteurs et, en 1980, il s'est reproduit.

année	Fréhel	Goulien	Total	λ	
1979	55-60	55-65	110-125	27 %	31%
1980	70-77	73-80	143-155		
				36 %	
1981	120-130	73-81	193-211		

* λ = taux moyen d'accroissement annuel

Pingouin

Le Pingouin a atteint ces dernières années son niveau le plus bas depuis plusieurs décennies. Pourtant, des signes permettant d'espérer un arrêt du déclin, sinon une reprise, sont obtenus depuis deux ans :

- observations de prospecteurs au Cap Fréhel et au Cap Sizun en 1980 et 1981.

- 2 couples en 1981 contre 1 en 1980 au Cap Sizun
- 15-18 couples en 1981 contre 12 en 1980 au Cap Fréhel

Espérons la confirmation de ces indices prometteurs dans les années à venir, mais n'oublions pas que le Pingouin est sans doute l'oiseau marin le plus rare des côtes françaises : seulement 40 - 50 couples en 1981.

Macareux

L'espèce ne niche plus dans le Cap Sizun, la limite méridionale de reproduction étant vraisemblablement constituée par le secteur Ouessant - Molène. Par ailleurs, les seuls points de nidification de Bretagne sont la Baie de Morlaix et les Sept Iles où le Macareux a été trouvé en diminution en 1981. Au total, il ne reste que 150 - 200 couples sur les côtes françaises. Cette situation n'est cependant pas sans espoir au vu de l'évolution des colonies les plus proches, celles des îles britanniques : avant les années 1950, la tendance générale était à la baisse alors que de nos jours, la stabilité d'ensemble est la règle (HARRIS 1981).

Références

- Anonyme 1976 - AR VRAN, Bull. de liaison (7)
- Anonyme 1980 - AR VRAN, Bull. de liaison (24).
- DUNNET G.M. J.C. OLLASON & A. ANDERSON 1979 .- A 28 - year study of breeding Fulmars *Fulmarus glacialis* in Orkney . IBIS 121, 293-300.
- GUERMEUR Y. et J.Y. MONNAT 1980.- Histoire et géographie des oiseaux nicheurs de Bretagne . A.R.P.E.G.E., Clermont Ferrand, 240 pp.
- HARRIS M.P. 1981.- The Common Puffin. B.T.O. NEWS (114), 6-7.
- MONNAT J.Y. 1980.- Statut actuel des oiseaux marins nicheurs en Bretagne :Limicoles AR VRAN 9, 1-10.
- PASQUET E. 1981 .- Premier recensement du Puffin des Anglais aux Sept-Iles.O.R.F.O.51, 248 -249
- THOMAS A. 1981.- Rapport ornithologique, Réserve Michel-Hervé JULIEN, Goulien, S.E.P.N.B., Brest, 31 pp.

COTES DU NORD

La Colombière

Recensement : Y. LE GARS

Goéland argenté	:	21 couples
Sterne caugék	:	6 couples
Sterne pierregarin	:	105 couples

L'éradication des goélands a favorisé la réinstallation des sternes dont les effectifs sont en augmentation.

Le Verdelet

Recensement : Jean-Pierre COCHIN

Grand Cormoran	:	5-7 couples
Goéland argenté	:	360-370 couples
Goéland marin	:	2 couples
Grand Corbeau	:	1 couple

Un couple de Grand Cormoran nichait en 1980 sur le Verdelet qui abrite en 1981 une des trois colonies bretonnes de l'espèce

Ile Branec

Sterne caugék	:	1 couple
Sterne pierregarin	:	21 couples

	F	PA	GC	CH	TB	HP	GG	GI	GB	GA	GM	MT	SC	SD	SP	SN	G	P	M	GC
(50) SAINT MARCOUF			224						95	2100	19									
(35) ILE DES LANDES			$\frac{152}{180}$	$\frac{180}{200}$	(52)	$\frac{2}{3}$			$\frac{30}{50}$	1000	25									
(22) CAP FREHEL	(3)										5	99					10			
(29) BAIE DE MORLAIX				61	$\frac{14}{15}$				$\frac{41}{54}$	1242	$\frac{60}{65}$				$\frac{32}{35}$				$\frac{13}{14}$	
TREVOC'H						8		2		10	1		$\frac{857}{1000}$	+	+	$\frac{24}{26}$				
QUESSANT																			(9)	
MOLENE		$\frac{2}{4}$		$\frac{2}{3}$		*	*		*	*	*				24				(12)	
CAMARET	$\frac{5}{11}$			*					*	*	*	*					*			
AR GERN	(11)			*					*	+	$\frac{0}{1}$									1
CAP SIZUN	$\frac{2}{18-25}$			$\frac{130}{150}$					$\frac{18}{19}$	+	$\frac{7}{10}$	1288					$\frac{73}{81}$	2	(1)	1
GLENAN						*	1		*	*	*		10	20	100					
(56) GROIX				29					30	250			22							1
INIZ ER MOUR													108		119					
ROHELLAN				0						110										
KOH KASTELL				35		2			400	300	2	307								
NEBAN				$\frac{20}{25}$																
ER LANNIC										120			40		45					
HOUAT				141		4			573	744	6									
ILE A BACCHUS					15					$\frac{15}{20}$										
(44) PIERRE PERCEE										1					33					

Effectifs des réserves de la SEPMB établies en milieu marin - 1981

en couples et () = individus

* signifie que l'espèce a été trouvée nicheuse mais que l'on ne possède pas l'effectif total pour la réserve considérée.

- F = Fulmar
- PA = Puffin des Anglais
- GC = Grand Cormoran
- CH = Cormoran huppé
- TB = Tadorne de Belon
- HP = Huitrier -pie
- GG = Grand Gravelot
- GI = Gravelot à collier interrompu
- GB = Goéland brun
- GA = Goéland argenté
- GM = Goéland marin
- MT = Mouette tridactyle
- SC = Sterne caugek
- SD = Sterne de Dougall
- SP = Sterne pierregarin
- SN = Sterne naine
- G = Guillemot de Troil
- P = Petit Pingouin
- M = Macareux moine
- GC = Grand Corbeau

	HC	TB	CC	CC	VH	PG	CG	EB	A	SP	GB
(56) FALGUEREC		$\frac{3}{4}$	+	1	10	$\frac{0}{1}$	4	9			1
(44) HAUT VILLENEUVE	+200										
GRAND BAL		2	1				$\frac{0}{1}$	8	8	47	
SALINE NEUVE								1			

Effectifs des bois et marais en réserve SEPND - 1981

en couples

- + signifie que l'espèce a été trouvée nicheuse mais que l'on ne possède pas l'effectif total pour la réserve considérée.

HC = Héron cendré
TB = Tadorné de Belon
CC = Canard colvert
CC = Canard chipeau
VH = Vanneau huppé
PG = Petit Gravelot
CG = Chevalier gambette
EB = Echasse blanche
A = Avocette
SP = Sterne pierregarin
GB = Gorgebleue

PARTIE III

CONTRIBUTIONS DES CONSERVATEURS ET ANIMATEURS

Biologie de la reproduction des goélands de Banneg

Participants : L. ALBERTINI, D. et J. BOSSARD, H. CORRE, L. GAGER
L. et S. GAUDEAU, E. GRANDSERRE, J.C. LINARD, M. OMNES

Du 17 Avril au 21 juin, plusieurs équipes se sont relayées sur Banneg pour étudier la chronologie de la ponte des trois espèces de goélands nicheurs. Le travail a consisté à suivre l'évolution du contenu d'un certain nombre de nids marqués au début de la saison de reproduction.

Les principaux résultats obtenus sont résumés dans le tableau ci-dessous :

Espèce	Date de Ponte		Volume de Ponte			
	1er oeuf	moyenne	1oeuf	2 oeufs	3 oeufs	moyenne
Goéland brun	24 avril	9 mai	0 %	8 %	92 %	2.92
Goéland argenté	17 avril	4 mai	3.9%	13.4%	82.7%	2.79
Goéland marin	22 avril	ca. 3 mai	-	-	-	2.83

BANNEG : 16 - 18 septembre 1981

Participants : D. LATROUITE (I.S.T.P.M)

J.P. CUIILLANDRE (Comité Régional des Pêches)

BUTS = échantillonnage de tourteaux et éventuellement marquage

Cette opération s'intègre dans le cadre d'un programme d'étude du Tourteau commencé sur la côte sud-Bretagne en 1979 (thèse d'A. LE FOLL) puis dans le secteur d'Ouessant en 1981 (I.S.T.P.M, Comité Régional des Pêches). Dans le secteur d'Ouessant (zone de pêche des conquétois), l'étude comprenait deux points :

- échantillonnage en mer visant à l'étude de la dynamique de population,
- marquage des crabes rejetés par les pêcheurs (étude des migrations et de la croissance).

Or, en raison des phénomènes de compétition alimentaire notamment, seuls les tourteaux d'une certaine taille se prennent au casier, les petits n'étant pas capturés. Il devenait donc intéressant de compléter cet échantillonnage par des sorties "à terre" où vivent surtout des jeunes tourteaux. Le choix de BANNÉG était intéressant d'autant plus que cette île se trouve à proximité d'Ouessant.

Résultats :

- échantillonnage : il a été réalisé pendant 2 jours (sexage, mesure de longueur, stade de mue),
- marquage : il n'a pas été possible de marquer les tourteaux qui étaient de trop petite taille (seuls 1-2 individus étaient marquables). Toutefois, une vingtaine de tourteaux clairs ont été marqués à proximité de Balaneg sur la "N.D. de Fatima" de P. POEUR.

Projets 1982 :

Refaire cette opération si possible tous les mois à partir d'avril.

- échantillonnage à terre (BANNEG ?)
- marquage un peu partout dans l'archipel avec des pêcheurs de Molène et peut - être du Conquet.

NETTOYAGE D'UNE CORNICHE A GUILLEMOTS (*Uria aalge*) SOUILLEE

PAR LES HYDROCARBURES

Par Alain THOMAS

Le 7 Janvier 1981, 33 guillemots (*Uria aalge*) occupent leur secteur de reproduction de Kastell ar Roc'h sur la Réserve Michel-Hervé JULIEN en Goulien (Finistère). Dans la partie droite, en voie d'occupation depuis le printemps 1978, un oiseau apparaît comme étant fortement mazouté sur la poitrine et sur le ventre. Le partenaire (le mâle) avec lequel il se trouve cantonné sur un site utilisé pour la première fois en 1980 présente également quelques traces de pétrole sur la poitrine. Celles-ci sont comparativement de faible intensité. Les parades en cours entre les deux individus permettent d'affirmer que le mâle s'est souillé par contacts à terre avec la femelle.

Le lendemain, à 9 heures, alors que 22 guillemots sont posés, la femelle est absente. Sa présence, la veille, du fait de l'importance du mazoutage était déjà étonnante. Le mâle dont les traces de pétrole forment maintenant une tâche orangée homogène (résultat du toilettage) défend le site contre un mâle voisin. Le site défendu est situé dans un coude formé par la corniche et est de ce fait très attractif. Le second mâle se souille automatiquement, mais superficiellement lors de ces altercations qui s'achèvent rapidement avec le départ en mer des oiseaux.

Enfin, le site présente une auréole de pétrole d'un diamètre de trente centimètres environ et laissée sans doute en majeure partie par la femelle, la veille.

Deux dangers se présentent donc :

1. La possible progression de ce processus d'auto-"contamination" par contacts entre guillemots. Même si cette zone n'a pas encore fait le plein (date assez précoce pour les jeunes adultes qui y nichent), les arrivées devraient s'intensifier dans les jours suivants aboutissant alors à une densification du groupe et donc à une augmentation du nombre de contacts

entre oiseaux.

2. Le maintien de la tache de pétrole sur le site. Avec la disparition probable du couple touché qui l'occupe, ce site risque de devenir un enjeu pour les couples voisins et provoquer ainsi pendant une période indéterminée le mazoutage de un ou plusieurs oiseaux.

Nécessité d'une intervention

Face à cette situation alarmante (rappelons la faiblesse de l'effectif de guillemots nicheurs sur la réserve : 73 couples en 1980 et 1981), il est décidé d'intervenir au plus vite afin de nettoyer la corniche souillée. Le 9.01, J.Y. MONNAT descend sur le réseau de corniches à alcides de Kastel ar-Roc'h . La tache d'hydrocarbure est éliminée au moyen de chiffons et d'une brosse métallique. Ce nettoyage à "sec" semble être une bonne méthode car elle ne risque pas, lors du nettoyage, de provoquer un élargissement de la surface de roche polluée contrairement à un lavage au détergent et à l'eau.

Dans la journée du 8.01, une rapide prospection des criques de la côte nord du Cap Sizun permettait de se rendre compte de l'importance de la pollution pétrolière qui était, selon toute vraisemblance, à l'origine du mazoutage de la femelle. La presse fera état à partir du 10.01 de l'invasion de la baie de Douarnenez par des milliers de billes et de boules de "coltar" de toutes dimensions.

Observations ultérieures :

Le mauvais temps qui sévit par la suite a pour conséquence l'absence des guillemots sur Kastel ar Roc'h jusqu'au 16.01 . A 9 heures, ce jour 35 individus sont cantonnés et un couple apparié occupe le site nettoyé. L'origine de ces deux oiseaux est difficile à déterminer car l'effectif de cette zone n'a pratiquement pas évolué quantitativement et spatialement (relevés cartographiés des individus posés chaque jour d'observation). Il faut aussi tenir compte de l'extrême fidélité des couples cantonnés à leur site (Birkhead 1977).

La femelle est bien entendu à considérer comme disparue. Qu'est devenu le

partenaire mâle ? Les cas d'auto-nettoyage chez les alcidés, en période de reproduction et lorsque la tâche n'excède pas quelques centimètres carrés, sont connus (Birkhead et al. 1973) et l'un concernant un petit pingouin (*Alca torda*) a été observé sur la réserve (A. THOMAS et al. A paraître). Mais ce hiatus de 8 jours rend difficile la formulation d'une telle hypothèse pour cet oiseau (absence de contrôles quasi-quotidiens comme pour le pingouin en 1979). On pourrait donc conclure à l'arrivée à cette date d'un des deux couples voisins nicheurs en 1980, couple qui aurait alors "glisser" de quelques décimètres vers le site concerné. Du reste, entre le 16 et le 2.02, l'effectif de la zone passe de 8 à 11 oiseaux.

Reste le cas du troisième individu très légèrement mazouté (légers reflets). Le 16.01, sur le site qu'il occupait auparavant est présent un individu en parfait état de propreté et apparemment mâle. Il est probable ici que nous ayons à faire au même guillemot.

Commentaires :

Les observations effectuées sur les autres sous-colonies n'ont pas permis de révéler la présence de guillemots mazoutés. La pollution survenue le 6.01 en baie de Douarnenez est donc à l'origine de l'élimination d'un ou deux individus au minimum, soit 0.6 - 1.2 % de l'effectif nicheur de la réserve.

Si ceci est à priori peu de chose, il convient de retenir les éléments suivants :

- Ce sont des oiseaux reproducteurs qui ont été touchés.
- La survie annuelle maximum des adultes peut atteindre 94% (Birkhead 1976)
- Cette perte n'a un caractère relatif que parce que l'effectif de Kastel ar Roc'h est en augmentation du fait d'un courant d'immigration certain (14 couples en 1979, 19 en 1980, 23 en 1981).
- Le mazoutage en mer d'un seul individu a provoqué la "contamination" à terre du partenaire et le dépôt d'hydrocarbures sur le site même de nidification en mettant ainsi en péril plusieurs individus d'une même colonie ! Ceci démontre le caractère meurtrier de cette pollution pétrolière à cette époque de l'année où le processus d'installation des nicheurs sur les colonies est largement entamé.

- Il serait imaginable, face à ce type de problème, d'intervenir plus radicalement. Il est en effet concevable que la femelle très fortement mazoutée aie pu être abattue dès le 7.01. Sa capture vivante était pratiquement impossible. Dans ce cas, une arme adaptée pourrait figurer dans le matériel de la réserve.

Enfin, le phénomène n'a pu être mis en évidence que grâce au suivi régulier de cette colonie en période hivernale et n'a pu être maîtrisé que par une intervention rapide. La gestion d'une réserve n'est donc pas un vain mot pour la S.E.P.N.B.

Références bibliographiques

- BIRKHEAD T.R.V, C.S. Lloyd, P. Corkhill 1973. Oiled seabirds successfully cleaning their plumage. British Birds 66, 535 - 537V
- BIRKHEAD T.R. 1976. Breeding biology and survival of guillemots (Uria aalge). Ph.D. thesis, Oxford, 205 pp.
- BIRKHEAD T.R. 1977. The effect of habitat and density on breeding success in the common guillemot. J. Anim. Ecology 46, 751 - 764.
- THOMAS A, MONNAT J.Y (à paraître) Conséquences sur l'avifaune d'un incident pétrolier mineur.

Baguage de pétrels tempête à Banneg

Août et septembre 1981

Participants : B. BARGAIN, J.P. CUIELLANDRE, D. FLOTE, J. HENRY,
D. LATROUITE, M.T.ROUE.

Ces opérations de marquage s'intègrent dans le cadre d'une étude dont les buts sont le recensement, l'étude de la biologie et de la dynamique des deux principales populations de pétrels tempêtes du littoral atlantique français : celle de Biarritz dans les Pyrénées-Atlantiques et celle de Banneg dans l'archipel de Molène . C. HEMERY est le responsable scientifique de ce programme qui a débuté il y a déjà plusieurs années. Si la population basque ne pose guère de problème de recensement, il n'en est pas de même à Banneg où, jusqu'à ce jour, il n'a jamais été possible que de proposer des minima quant à l'importance de la colonie. C'est d'autant plus regrettable que cette dernière représente, et de loin, le principal point de reproduction du littoral atlantique français. Le comptage direct des couples reproducteurs de Banneg étant absolument impossible à réaliser, en particulier en raison de la nidification hypogée de l'espèce et de la densité des nicheurs dans certains secteurs de l'île, il semble bien qu'il faille faire appel à des méthodes indirectes d'estimation de l'effectif nicheur. La méthode choisie consiste à marquer les oiseaux (au terrier ou en vol) et à contrôler ultérieurement le nombre de ceux qui sont "récapturés". Le traitement de ces captures-recaptures devrait permettre de préciser le niveau de la population de Banneg.

Résultats : 267 pétrels tempêtes ont été bagués sur Banneg
264 oiseaux ont été capturés volants (adultes et prospecteurs)
3 ont été capturés au terrier (1 adulte et 2 poussins)

entre 14 et 15% des oiseaux capturés au filet étaient déjà bagués.

Projets 1982 : reconduction des opérations de baguage

éventuellement réalisations de nichoirs à pétrels : ces nichoirs pourraient permettre de contrôler la présence ou l'absence des nicheurs lors des opérations de captures au filet et d'obtenir par ailleurs des résultats sur la biologie de reproduction.

LES OBSERVATIONS DE GRANDS DAUPHINS DANS L' ARCHIPEL DE MOLENE EN 1981

par E. HUSSENOT

Faisant suite aux études réalisées depuis 1975 (PENN AR BED N° 96, n° 103) en 1981 nous avons réalisé 7 sorties accompagnées d'observations de dauphins dans l'Archipel de Molène.

Ces observations ont été réalisées dans deux buts précis .

a) de 1977 à 1980 nous n'avions effectué qu'une seule sortie pour le mois de Mai (1977). Lors de cette sortie dans l'archipel de Molène, les dauphins n'avaient pas été observés.

Il importait donc de savoir si les dauphins fréquentaient l'archipel en Mai ou pas. En 1981, nous avons observés les dauphins le 12.05.81 entre les îles de Beniguet et Quemenes et le 31.05.81, 5 grands dauphins sont encore observés devant Trielen. Ces deux observations de Mai 1981 confirment la possibilité de présence ininterrompue du Grand Dauphin, de Février à Septembre dans l'Archipel de Molène.

Dans ce mois de Mai 1981 nous jugeons utile de signaler deux autres observations intéressantes. L'une a été réalisée à 1 Mle dans le Nord-Nord-Est de la tourelle de Four et concerne des animaux en pêche. Ils peuvent provenir comme ceux parfois observés devant Kermorvan du groupe de Grands dauphins de l'Archipel de Molène et définir aussi une limite Nord de leur secteur de fréquentation régulière.

Une autre observation a été réalisée le 31.05.81 à l'entrée du Golfe du Morbihan; c'est-à-dire le même jour que celle réalisée devant Trielen et citée plus haut. Ceci confirme à nouveau que ce ne sont pas les mêmes animaux qui fréquentent régulièrement l'Iroise et le Morbihan.

b) Le deuxième but que nous nous étions fixé, pour cette année 1981 , concernait nos observations prolongées sur le secteur pour le recensement en établissant des fiches d'identité basées sur la reconnaissance des ailerons dorsaux (PENN AR BED N° 103) . A cette fin, deux séjours ont été organisés les 17 et 18 juin 81 et du 11 au 14 Août 81. Nous n'exposons ici que les principaux résultats

Sur 29 H d'observation effectives les dauphins sont observés durant 17 H. Ils forment deux groupes principaux, chacun d'entre eux est composé d'une dizaine d'individus. Ces deux groupes peuvent, au cours de la journée, s'assembler ou se séparer. Des animaux peuvent s'isoler

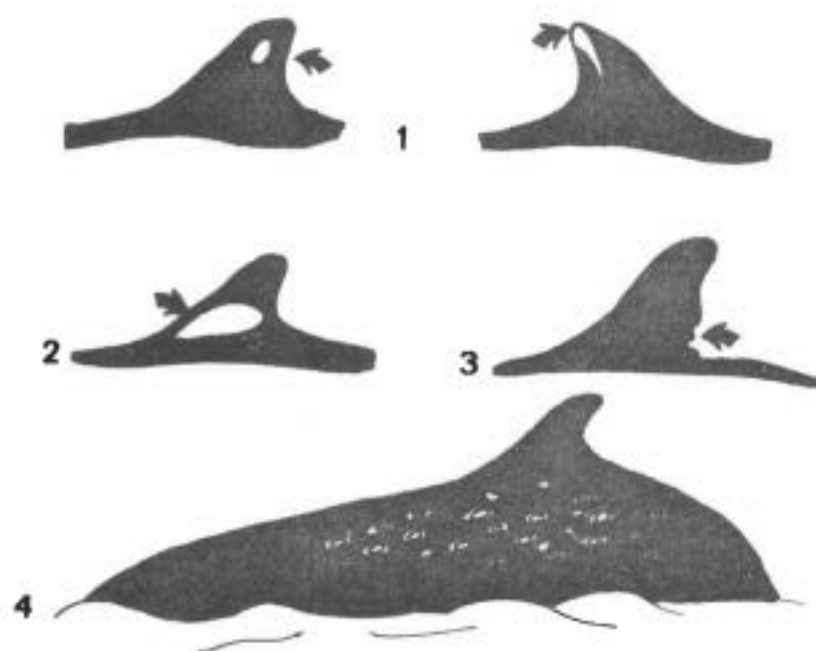
Nous avons remarqué, dès Juin, un juvénile d'une taille voisine de 1 mètre. En Août 1981, nous observons deux autres jeunes d'une taille voisine de 1,5 m

Par ailleurs, nous pouvons décrire quatre dauphins: l'un d'entre eux, baptisé "Point-virgule" avait déjà été décrit en Septembre 80, confirmant ainsi la sédentarité de ces animaux.

Au cours de la journée, les dauphins effectuent bien souvent le même trajet. En partant de Béniguet ils longent Quemenes puis Trielen et soit repartent en direction des Pierres Noires, soit passent entre Trielen et Molène avant de repartir vers les Pierres Noires où nous les perdons de vue. Ce trajet est ponctué d'arrêts dans les zones à fort courant c'est-à-dire entre les îles (Béniguet - Quemenes) - (Quemenes - Trielen). Dans les chenaux, les dauphins se "reposent", le rostre dans le courant pendant une vingtaine de minutes.

Nous avons remarqué que ce sont toujours les mêmes dauphins (leaders ?) qui font diversion devant les bateaux qui les poursuivent, tandis que le reste du groupe s'échappe. Ces animaux craignent les accélérations brutales des moteurs hors-bord. Il existe cependant une distance critique d'environ 150 m au delà de laquelle le bruit du moteur attire les dauphins.

Les séjours d'Eté devraient permettre de poursuivre le recensement des dauphins et d'essayer de mettre un lien entre leur parcours journalier et la Marée.



Quatre Grands Dauphins observés en 1981 dans l'Archipel de Molène

- 1 - "Point virgule" déjà observé en septembre 1980
- 2 - "Tache claire "
- 3 - "Deux échancrures"
- 4 - "Moucheté"

Eradication de goélands

Les opérations d'éradication de goélands se sont poursuivies en 1981 sur la majorité des colonies où elles avaient été entreprises les années précédentes : îles et flots de la Colombière (22) , de la Baie de Morlaix, Trevoc'h, Les Moutons (29), Rohellan et Er Lannig (56). Les conservateurs de toutes ces réserves, aidés par G. CAMBERLEIN, ont assuré le travail de terrain et près de 1500 individus ont ainsi été éliminés. Comme l'année précédente, des résultats positifs ont été enregistrés sur la plupart des flots où se reproduisent les sternes avec diminution ou stabilité du nombre de goélands tentant de nicher et augmentation des sternes. En outre, la Pierregarin s'est réinstallée en Baie de Morlaix comme cela avait été le cas l'année précédente sur La Colombière. La situation est pour l'instant moins favorable au Macareux puisque, malgré les opérations d'éradication, l'effectif de la Baie de Morlaix est en diminution.

PARTIE IV

ANIMATION

Depuis de nombreuses années, la S.E.P.N.B. a mis en place une animation à caractère pédagogique sur ou à proximité des Réserves biologiques qu'elle a créées, chaque fois que les conditions physiques du milieu le permettaient sans que cela occasionne le moindre trouble aux colonies d'oiseaux .

En 1981, un nouveau point d'animation estivale a été implanté à la Pointe du Grouin en Cancale, face à la Réserve de l'Ile des Landes.

Au Cap Fréhel, la fréquentation importante du site en juin et septembre nous a incité à allonger la période d'animation.

Enfin, avec l'aide matérielle du CREDIT MUTUEL DE BRETAGNE, la S.E.P.N.B. a réalisé et édité quatre dépliants d'information sur les Réserves M.H. JULIEN en GOULIEN (Finistère), Cap Fréhel (Côtes-du-Nord), Pointe du Grouin en Cancale (Ile-et-Vilaine) et KOK KASTEL en Belle Ile (Morbihan) Ils sont diffusés gratuitement au public.

1.- CONDITIONS D'ANIMATION

+ Réserve Michel-Hervé JULIEN en GOULIEN (Finistère)

Période du 15 mars au 31 août - Entrée payante

1 animateur - garde permanent

2 animateurs saisonniers (5 mois)

2 animateurs supplémentaires en juillet, 1 en août

Points d'observations matérialisés avec mise à disposition gratuite de matériel optique. Sentier balisé.

Animateurs à disposition.

Exposition ornithologique sous tente réalisée par la section S.E.P.N.B. de LORIENT

Balade naturaliste (5-6 h) sur rendez-vous trois jours par semaine, Circuit sur le chemin des douaniers et dans la campagne : ornithologie, botanique, géologie, problèmes de protection de la nature, d'environnement.

Groupe de 10 à 12 personnes avec un animateur

Animations extérieures (collectivités, centre de vacances,...) selon la demande.

La Réserve Michel-Hervé JULIEN a reçu environ 40,000 visiteurs, Un véhicule aménagé permet d'offrir au public de nombreux documents naturalistes.

+ Réserve du CAP FREHEL (Côtes-du-Nord)

Période 1er juin au 15 septembre

2 animateurs en juin, 3 en juillet et août et 1 seul en septembre

Points d'observation en face de l'Ilot de la Fauconnière et au dessus des falaises du Cap, Mise à disposition gratuite de matériel optique.

Animateurs à disposition

Sorties botaniques et ornithologiques effectuées, en groupe, sur la lande.

Point d'accueil - information - diffusion à l'entrée du site
Impact 3000 à 3200 personnes par jour

+ Pointe du GROUIN en CANCALE (Ille et Vilaine)

Nouveau point d'animation implanté cette année sur la période 1er Juillet - 15 août avec deux animateurs.

Point d'observation en face de l'Ile des Landes

Mise à disposition gratuite de matériel optique

Animateurs à disposition

Point d'accueil - information - diffusion à l'entrée du site

+ Réserve de KÖH - KASTELL en Belle Ile (Morbihan)

Période du 1er Juillet au 22 Août avec deux animateurs

Point d'accueil - information - diffusion à l'entrée du site

Itinéraire accompagné d'un animateur dans la réserve, Mise à disposition gratuite de matériel optique.

+ Réserve de Bilheric - Er Fons, Ile de Groix (Morbihan)

Sorties effectuées au printemps à la demande
animées par la section S.E.P.N.B. LORIENT

+ Réserve du Marais du FALGUEREC en SENE (Morbihan)

Réserve en cours d'aménagement.

Deux week ends d'animation ont eu lieu durant l'été
avec la section S.E.P.N.B.- VANNES

2.- RENCONTRES DE TRAVAIL

+ Week-end préparatoire de la saison début juin à la Réserve
M.H.JULIEN ; réunion des animateurs, homogénéisation des
connaissances, compléments de formation,

- Week end de bilan en septembre à Lorient

3.- TRAVAUX SUR LES RESERVES

+ Restauration des milieux

Marais du Falguérec : restauration des circulations d'eau,
clôture, haies vives.

Marais du Grand Quiffistre (Loire-Atlantique) ; premiers
chantiers de nettoyage de la saline

Marais du Grand Bal (Loire-Atlantique) ; aménagements de sites
pour la reproduction des Sternes.

Ces travaux divers sont réalisés par les bénévoles des sections locales

+ Programmes scientifiques en cours .

- recherche sur les populations de mammifères marins de l'Iroise (PRIEUR)
- Biologie des Goélands (MONNAT)
- Biologie de la Mouette tridactyle (MONNAT)
- Biologie du Guillemot de Troil (THOMAS)
- Suivi des colonies de Pétrel tempête (MONNAT)
- Etude sur les populations de crabes dormeurs (I.S.T.P.M.)
- Suivi et protection des colonies de Sternes.

4.- VISITEURS

- Groupe d'étudiants allemands dirigé par Hans DOHMEN à la Réserve du Cap Fréhel
- Visite de Mr. PIRON, Directeur Adjoint à la Direction de la Protection de la Nature, Service des Parcs et Reserves

Cap Sizun - Baie d'Audierne - Iroise - Ile Trevoc'h
(3 jours)

5.- EDITIONS

cf "Contributions de collaborateurs"

6 .→ MEDIAS - REUNIONS PUBLIQUES

- Nombreux articles dans la presse locale (cf articles joints en annexe) 15.6.81
- Radio-BREST
- Réunion publique à GOULIEN sur le projet de création d'une Réserve naturelle
- Soirée + diapositives publique à LORIENT le 26 septembre ;
présentation générale des réserves S.E.P.N.B.
- Exposition de panneaux dans le cadre de la Foire aux Associations de Brest (octobre) et projection de diapositives commentées.

PARTIE V

PUBLICATIONS DES COLLABORATEURS

Publications (1980-1981) des collaborateurs des Réserves de la
S.E.P.N.B.

- 1 - Les Réserves du Massif Armoricaïn, Numéro spécial , Penn ar Bed, 96 pp.
- 2 - Eradication ponctuelle de goélands argentés (*Larus argentatus*) sur une colonie de Guillemots de Troïl (*Uria aalge albionis*, A.THOMAS et J.Y. MONNAT, Penn ar Bed n° 102, 337-338
- 3 - Hivernage de l'Oie rieuse (*Anser Albifrons*) en Baie du Mont Saint Michel 1980 . P. YESOU et Y. BOURGAUT , Penn ar Bed , n° 103, 343-354.
- 4 - Le Grand Dauphin *Tursiops Truncatus* en Bretagne : Type de fréquentation 1980 E. HUSSENOT, Penn ar Bed , n° 103, 355 - 380.
- 5 - Les Réserves d'oiseaux de mer en Bretagne 1980. J. HENRY et J.Y.MONNAT Penn ar Bed n° 103, 381 - 396.
- 6 - Réserve de Koh Kastell/Belle Ile en Mer - S.E.P.N.B.)
- 7 - Réserve du Cap Fréhel - S.E.P.N.B. (dépliants à
- 8 - Réserve M.H.JULIEN en Goulien , Finistère S.E.P.N.B. (l'attention
- 9 - Réserve de l'Ile des Landes, St Jacut S.E.P.N.B.) des visiteurs
- 10 - Histoire et Géographie des Oiseaux Nicheurs de Bretagne, 1980, A.R.P.E.G.E. , Clermont Ferrand, 240 pp.
- 11 - Statut actuel des Oiseaux marins nicheurs en Bretagne : Limicoles, 1980, J.Y. MONNAT, AR VRAN 9, 1-10
- 12 - Un cas de prédation de cormorans huppés par un goéland marin 1980 P. YESOU, AR VRAN 9, 59-61.
- 13 - Recensement d'oiseaux marins échoués en Bretagne, Bilan de 1978-1980, 1981. A. THOMAS, Penn ar Bed n° 104 , 15-29.
- 14 - Connaître et reconnaître les Oiseaux de mer, 1981, D. PRIEUR, Editions Ouest-France , 221 pp.

OF 30.31/5/81

Ouverture de la réserve ornithologique du Cap-Sizun

Avec le retour (du moins en théorie) du printemps, les oiseaux migrateurs reprennent leurs habitudes et viennent nicher dans les falaises du Cap-Sizun, excellente occasion pour les amateurs de la nature d'aller faire un tour à la réserve ornithologique du Cap-Sizun en Goulien.

Les cars commencent à déverser des groupes de visiteurs et de visiteuses de tous âges que le responsable de la réserve, M. Alain Thomas se fait un devoir de piloter, lunette en main pour permettre aux visiteurs d'admirer les plus belles scènes (notre photo).

En dépit des tempêtes et du mauvais temps, les oiseaux ont commencé à nicher et l'on peut les voir couvrir sur les escarpements des falaises, là où le vent souffle moins fort.

Durant un auditoire de personnes du 3^e âge, M. Alain Thomas signalait récemment que l'action conjuguée des défenseurs de la nature qui tentent de multiplier les réserves ornithologiques en bordure de mer, semblent porter ses fruits, puisque l'on constate que beaucoup d'espèce commence à descendre plus au sud que jadis. Autre sujet de satisfaction, on revoit des espèces qui avaient presque disparu et d'autres qui n'avaient pas encore l'habitude de fréquenter nos côtes.

C'est la preuve qu'une action intelligente est positive et cela justifie les mesures de protection et de surveillance que les amateurs de la nature appliquent et cherchent à étendre, autour des réserves et des zones fréquentées par les oiseaux de mer.



Randonnées pédestres de la S.E.P.N.B. : la faune et la flore du Cap-Sizun

SUR la côte sud de la baie de Douarnenez, la réserve naturelle du Cap-Sizun accueille de nombreuses colonies d'oiseaux marins, mais aussi une foule de visiteurs qui, chaque année, viennent les observer et en apprendre chaque fois un peu plus sur la faune et la flore de nos régions. Au succès, sur le plan scientifique, de cette réserve implantée depuis une vingtaine d'années, cet organisme veut associer une action sur le plan pédagogique de façon à sensibiliser le public aux problèmes de protection de la nature et lui faire tout simplement découvrir la richesse naturelle de cette région.

Dans cette optique, la Société pour l'Étude et la Protection de la Nature en Bretagne organise depuis quelques années, dans ce site privilégié, des randonnées pédestres d'initiation à la connaissance de la faune bien sûr, puisque c'est la vocation première de la réserve, mais aussi de la flore variée de la côte du Cap-Sizun.

• Une balade pas comme les autres

La saison estivale n'est pas la meilleure période pour visiter la réserve, mais il y a tout de même des espèces sédentaires très intéressantes que l'on va pouvoir découvrir et observer facilement tout au long de cette promenade fort instructive.

Dès 9 h du matin, tous les randonneurs sont au rendez-vous devant l'entrée de la réserve, Michel Hervé Julien, avec l'appareil-

photo en bandoulière, l'indispensable paire de jumelles pour observer les oiseaux et le casse-croûte, qui sera attendu et apprécié de tous après plusieurs heures de marche sous le soleil.

D'un pas tranquille, le guide, un des quatre animateurs de la réserve, nous emmène sur les petits sentiers de douanier au sommet des falaises escarpées, face à la mer mangée de brume à cette heure encore matinale.

L'un derrière l'autre, en file indienne, chacun apprécie en silence le spectacle de la mer habituellement calme, quelquefois impressionné par la vision vertigineuse des petites criques de galets tous en bas à nos pieds. Chacun a son lot de glissades et de chutes dans ces sentiers étroits, où tantôt l'on disparaît un à un sous les fougères, tantôt l'on descend une falaise abrupte pour observer de près les colonies d'oiseaux et, quelquefois, les chutes dans la petite lande ont été rudes pour les épidermes sensibles des randonneurs.

Mais la variété et la beauté du paysage ont fait oublier à tous les petits incidents inhérents à ce genre de promenade, dans des endroits relativement difficiles d'accès, entre les landes rases des hauteurs et les vallons embroussaillés où la chaleur humide porte les effluves lourds de la terre, avec pour seul bruit le cri incessant des oiseaux et le ronronnement étouffé des bateaux au large.

Peu de kilomètres en fait, mais beaucoup d'imprévus pour cette



• Mouette sur son nid d'algues.

randonnée, la doyenne du groupe, âgée de 81 ans, a vaillamment suivi mais elle a dû arrêter quelquefois dans les montées « mon haleine est restée après moi », expliquait-elle en riant. Après avoir franchi des ruisseaux, escaladé des talus et fait de l'équilibre sur un muret de pierres, elle n'a pu s'empêcher de lancer : « On a fait un vrai parcours du combattant ».

• Huit espèces nicheuses

Le peuplement de la côte du Cap-Sizun par des colonies importantes d'oiseaux marins est très ancien, et depuis la création de la réserve en 1959, les effectifs ont augmenté d'année en année sur les trois kilomètres de falaise et d'îlots qui leur sont réservés. Mais actuellement, la nidification étant terminée, les oiseaux marins, environ 2.500 couples, ont quitté la réserve et reviendront à la fin de l'hiver, après une longue période de dispersion et de migration. Pour cette raison, la visite de la réserve en été n'est pas aussi intéressante qu'elle peut l'être au printemps, mais cette promenade permet aux profanes que nous sommes presque tous dans ce domaine de découvrir et d'apprendre à reconnaître les différentes

espèces d'oiseaux qui peuplent en ce moment la réserve.

Sur les huit espèces qui y nichent habituellement, seuls restent le cormoran huppé, un des oiseaux les plus caractéristiques des côtes bretonnes, trois sortes de goélands, brun, argenté ou marin, qui sont très nombreux sur les îlots et la mouette tridactyle, le fleuron de la réserve. En plus des oiseaux marins, les randonneurs ont pu faire connaissance avec les oiseaux des landes et des champs comme le petit traquet, père malicieux qui jouait à cache-cache avec la longue-vue; le bruant jaune, perché sur une fougère qui, lui, posait furtivement devant l'objectif et, surtout, les deux espèces de corvidés, le grand corbeau et le corvidé à bec rouge, toutes deux en voie de disparition.

C'est est d'autant plus intéressant et rare que cette régression de l'espèce en particulier chez les corvidés, est irréversible et la douzaine d'individus qui peuplent la réserve sont apparemment les seuls rescapés de la région, car ils sont tributaires du pâturage de la lande qui tend à disparaître ici, comme dans toute la Bretagne.

En ce qui concerne les oiseaux marins, les stations prolongées à la longue-vue ont permis à chacun d'observer de près les goélands et de parvenir à distinguer les diffé-



• La réserve de Goulien, avec Alain Thomas, son privilégié d'observation et d'initiation.

rentes espèces adultes, ce qui est impossible chez les jeunes, tous d'un plumage identique, que l'on confond sous le nom de « grisard ».

Quant à la colonie de mouettes tridactyles, qui doivent leur nom à l'absence de pouce, c'est le fier de la réserve du Cap, avec plus de 1.200 couples; c'est-à-dire la moitié des effectifs français. Par l'intermédiaire des opérations de baguage, on a pu observer la dynamique de ces populations d'oiseaux et on a retrouvé une mouette bretonne dans une colonie britannique tout comme une écosaise installée dans le Cap cette année.

Ainsi, tout en admirant le spectacle sans cesse renouvelé des ébats de tous ces oiseaux de mer ou de terre, chacun des randonneurs a pu apprendre sans doute des choses très simples, mais aussi trop connues, sur leur vie et leur comportement.

• Une flore adaptée

Tout au long de la balade, des paysages extrêmement différents se sont succédé et par conséquent des végétations très variées, selon l'apport et l'enrichissement organique de la lande par les vaches, la situation par rapport au vent marin ou le degré plus ou moins important d'humidité des vallons. L'étagement de la végétation et les transitions de milieux sont très intéressants à observer, ainsi que

l'adaptation des espèces champêtres au climat rude de cette côte ventée; par exemple, les ombelles blanches de la carotte sauvage qui poussent à plus de 50 cm de haut dans les terres, sont au ras du sol sur la lande.

Parmi les centaines de plantes que le guide a fait découvrir à tous, on peut citer quelques-unes très connues, l'œillet marin, ou armérie, dont la floraison est déjà passée, la bruyère ciliée ou conchée, la calune, et plus rare, la seule plante carnivore de la réserve; la grassette du Portugal, une petite fleur rose pâle qui, pour se nourrir en azote, mange des insectes. Les plus férus de botanique ont conseillé de faire des infusions contre la fièvre avec une centaurée de la famille des gentianes et d'utiliser comme condiment la criste marine, qui pousse dans les anfractuosités des rochers.

Avec une partie au bord de la mer et un retour par la campagne, cette randonnée très complète a ravi chacun des promeneurs, enchantés d'avoir passé une excellente journée dans un cadre si attachant, et heureux d'en avoir appris beaucoup sur les merveilles naturelles de notre région, qu'ils viennent de Paris, Marseille, Nantes ou même Douarnenez, le plaisir a été le même pour tous.

Indications pratiques

La randonnée pédestre organisée par la S.E.P.N.B. a lieu tous les lundis, mercredis et vendredis jusqu'au 26 août et dure quatre à cinq heures environ. Le rendez-vous est fixé à 9 h devant l'entrée de la réserve, mais il est indispensable de s'inscrire auparavant sur place ou au 70.13.53, à Goulien, de 9 à 19 h.

Il est conseillé de se munir d'une paire de jumelles, d'un petit casse-croûte, et surtout d'une bonne paire de chaus-

sures de marche. Il faut souligner la délicatesse et l'honnêteté de la S.E.P.N.B. qui, du fait du faible peuplement actuel d'oiseaux, a décidé de ne faire payer aucun droit d'entrée pour la visite de la réserve, et par conséquent ne perçoit rien pour cette randonnée pédestre.

Cet effort est à saluer et à encourager en se procurant sur place les nombreux ouvrages concernant la réserve et ses habitants.

Les réserves naturelles d'oiseaux de mer : un réseau de 35 sites unique en France

Le Télégramme
11/6/81

Le 1^{er} juillet, l'île des Landes près de Cancale viendra grossir les rangs des réserves naturelles ouvertes au public par la Société d'étude pour la protection de la nature en Bretagne (S.E.P.N.B.). Elle s'ajoutera ainsi à ses consœurs du Cap-Fréhel (Côtes-du-Nord), du Cap-Sizun (Finistère) et de Koh-Kastell à Belle-Ile (Morbihan).

Sur place, les touristes et d'une manière générale tous ceux qui s'intéressent aux oiseaux de mer trouveront des animateurs prêts à les informer, et à leur faire découvrir le grand cormoran dont l'île des Landes est devenu le premier site de nidification en Bretagne.

Un souci d'ouverture

Voici un peu plus de 21 ans, très précisément en 1959, que la S.E.P.N.B. a commencé à égrener sur le littoral, comme le Petit Poucet ses cailloux

blancs, des réserves ornithologiques. Du Cotentin à l'embouchure de la Loire, on en dénombre aujourd'hui trente-cinq. Un réseau qui n'a pas d'équivalent dans les autres régions françaises. Dans ces zones situées le plus souvent sur des flots difficilement accessibles ou à proximité de falaises aussi abruptes que magnifiques, les macareux, guillemots, pingouins et autres goélands ont trouvé là des endroits idéaux pour se reproduire. On l'a vu, seuls quatre sites bénéficient d'une infrastructure d'accueil propre à satisfaire les curieux et les amis de la nature.

« Il ne s'agit pas de notre part de vouloir limiter l'appétit de savoir des gens, explique Max Jonin, le secrétaire général de la S.E.P.N.B. Au contraire, nous pensons que les réserves constituent une merveilleuse

source de découverte d'une faune et d'une flore souvent inconnues ou insoupçonnées. Simplement, nous avons mis sur pied des animations là où le public pouvait se rendre sans que ce voisinage perturbe les populations animales ».

Limite extrême de reproduction

Le bilan, il est vrai, se présente sous un jour plutôt favorable.

Les réserves de la S.E.P.N.B. accueillent la grosse majorité des oiseaux marins nicheurs. Sans elles, il est plus que probable que des espèces comme les guillemots auraient complètement disparu des côtes françaises. Nulle part ailleurs dans l'hexagone on ne trouve de fous de Bassan, de puffins ou de sternes. Pour la plupart des hôtes des rochers bretons, la Bretagne représente d'ailleurs la limite méridionale extrême de leur aire de reproduction. Il faut se garder d'oublier enfin que les réserves ont joué un grand rôle dans la sauvegarde des oiseaux menacés par les pollutions d'hydrocarbures. Elles ont été autant de refuges et de points d'ancre.

Envahissants goélands

Est-ce à dire pour autant que tout va pour le mieux ? Bien sûr que non. Un certain nombre de menaces pèse sur les oiseaux de mer. « Autrefois on craignait les chasseurs, raconte Max Jonin. Aujourd'hui ce serait plutôt les filets des pêcheurs qui piègent les cormorans. Autres dangers : le rétrécissement des espaces libres sur le littoral, l'hyperfréquentation des côtes, mais surtout les problèmes posés par la prolifération extrêmement rapide des goélands au détriment d'autres espèces.

Pour éviter un déséquilibre qui aurait ruiné des années d'effort, la S.E.P.N.B. a dû agir pour éliminer en certains endroits la nidification des goélands. Ce fut le cas notamment à l'île Trévoc'h dans la région

des Abers devenu depuis le paradis des sternes.

« La priorité des priorités, dit encore Max Jonin est de tout faire pour maintenir la conservation des populations et du stock génétique qu'elles représentent ».

Cap sur le Centre-Bretagne

Pour l'heure, la S.E.P.N.B. s'apprête à franchir une nouvelle étape. Elle a l'intention de créer des réserves à l'intérieur des terres, pour protéger d'autres milieux comme les tourbières, les marais, les landes du Centre-Bretagne.

Un pari qui celui-là risque d'être plus difficile à gagner. La création des réserves littorales avait en effet été facilitée par l'absence d'urbanisation ou d'activités agricoles. Les terrains concernés appartenaient soit au domaine public maritime, soit à des propriétaires sensibilisés à l'écologie. « Des réserves qui, au fond ne dérangent personne » dit Max Jonin. Cela risque de ne pas être le cas en territoire « continental ».

André RIVIER.



Trente-cinq réserves d'oiseaux de mer existent dans le Cotentin et sur le littoral breton. Quatre sont ouvertes au public. Dernière en date : celle de l'île des Landes animée à partir du 1^{er} juillet par la S.E.P.N.B.

Les périodes d'ouverture des réserves « autorisées »

La réserve du Cap-Sizun est ouverte du 15 mars au 31 août. Le Cap-Fréhel du 1^{er} juin au 15 septembre. Belle-Ile et l'île des Landes du 1^{er} juillet au 23 août.

Il est recommandé pour l'observation des oiseaux de se cantonner aux sentiers existants et de ne pas trop s'approcher des sites de nidification, ceci pour ne pas causer de dérangement dans les colonies. Il est par ailleurs interdit de lancer des projectiles sur les oiseaux et de cueillir tout plante de la lande.

Animation écologique cet été à la Pointe du Grouin

APRÈS LE CAP SIZUN, le cap Fréhel, Koh Kastell en Belle-Ile, la Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne (la S.E.P.N.B.) vient d'installer un quatrième centre d'animation dans l'une des 35 réserves naturelles qu'elle a créées depuis vingt ans : du 1^{er}

juillet au 23 août, les touristes pourront faire des promenades guidées à la Pointe du Grouin, face à l'île des Landes. L'œil collé à la longue vue, ils pourront admirer les grands cormorans qui ont fait de cette île leur lieu de nidification privilégié en Bretagne.

L'ouverture de ce quatrième centre d'animation est bien dans la ligne de la S.E.P.N.B. : non contente de préserver les différentes espèces d'oiseaux, elle a toujours voulu faire découvrir au grand public les beautés de son proche environnement. Ainsi, bon an mal an, 40.000 touristes arpentent-ils le cap Sizun. Combien d'entre eux découvrent alors que des colonies de pingouins y nichent ?

Comme le note Max Jonin, secrétaire général de la société, « les gens ont tellement l'habitude de voir à la télé des images scandaleusement belles, qu'ils en oublient de s'émerveiller de ce qui les entoure ».

Pourtant que d'efforts ont été déployés par ces écologistes, des pionniers à l'époque de la création de leur société ! Dans toute la Bretagne et la Manche, ils n'ont cessé de se battre pour défendre pétrels et fous de bassan, cormorans et goélands, mouettes, puffins des Anglais... L'intérêt scientifique est important : toutes ces colonies d'oiseaux constituent un stock biologique et génétique irremplaçable.

« Le plus facile a été fait »

Cependant, au fur et à mesure de leur action, des priorités nouvelles sont apparues. Tout d'abord, les oiseaux ne sont pas tous à protéger

d'une égale manière. Ainsi les goélands argentés, qui se nourrissent des déchets abandonnés par l'homme, prolifèrent-ils aux dépens des sternes, des macareux ou des pétrels tempête. Le rôle de la réserve évolue donc. Alors qu'il faut diminuer le nombre de goélands, la préservation des alcidés devient primordiale : seuls quelques couples subsistent.

D'autres menaces guettent les oiseaux bretons : la pollution pétrolière chronique est plus dangereuse que les marées noires ; les filets des pêcheurs - invisibles dans l'eau - ont remplacé le fusil des chasseurs. Enfin l'urbanisation du littoral se développe.

« Pourtant, commente Max Jonin, nous nous sommes implantés jusqu'à présent dans les endroits les plus inaccessibles » : falaises escarpées, îlots isolés : ni les habitations ni l'agriculture ne pouvaient s'y implanter. « Nous avons fait le plus facile, continue-t-il ironiquement. Il ne faut pas nous endormir sur nos lauriers ».

La S.E.P.N.B. va donc maintenant s'intéresser à l'intérieur des terres : aux landes et aux marais que les oiseaux ont l'habitude de fréquenter. Mais d'autres intérêts seront en cause, le combat sera plus difficile.

Jean-Pierre BORN

Pour que les sternes puissent nidifier dans de bonnes conditions opération défrichage avec la S.E.P.N.B. sur l'île « Er Lannic »

Inlassablement, la section vannetaise de la « société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne » (S.E.P.N.B.) continue son action, dont on ne soulignera jamais assez l'efficacité.

Dimanche, cette section organisait une opération « défrichage » sur l'île Er Lannic, dans le golfe. Une île qui est la propriété du colonel d'Aboville, le père du navigateur solitaire. Après accord entre ce dernier et la S.E.P.N.B., elle est devenue de fait, il y a quatre ans, réserve ornithologique. Réserve dont on attend l'officialisation.

« Er Lannic » où sont répertoriés des monuments mégalithiques (menhirs) accueille chaque année de nombreux oiseaux nicheurs : principalement des sternes de trois espèces : « pierre garin », « caugek », « de dougal », et également des goélands.

« Nous estimons, explique Jean-Pierre Coutureau, de la S.E.P.N.B., conservateur des réserves ornithologiques du golfe, que 800 sternes environ séjournent sur cet îlot, de la mi-avril à fin juillet, avec de légers décalages selon les années. Or ces oiseaux ne nichent que sur un herbier ras. Nous devons donc, afin de favoriser au maximum la reproduction, dégager le sol des ronces et ajoncs qui constituent pour eux un sérieux obstacle ».

C'est dans ce but qu'une dizaine de personnes, transportées depuis le port ravissant du « Logeo » en Sarzeau, à bord du canot pneumatique de la S.E.P.N.B., ont travaillé toute la journée de dimanche avec outils tranchants et deux débroussailluses appartenant à la



Indifférents aux bateaux qui croisent, les défricheurs en plein travail sur l'île.

société, sous un soleil de plomb. « Nous avons juste le temps de mener cette tâche à bien, continue Jean-Pierre Coutureau, car les premiers sternes tournoyant au-dessus de l'île ont été observés le 7 avril ».

La S.E.P.N.B. a installé de nombreuses pancartes sur le pourtour d'Er Lannic, y interdisant l'accès en expliquant la raison de cette mesure. « Malgré cela, des promeneurs y accostent tout de

même et débarquent. Leur présence provoque un réflexe de peur chez les oiseaux qui prennent le large, effrayés mettent ainsi les couvées en danger. Nous avons maintenant un gardien assermenté dans le golfe, M. Jourda qui exerce sur les îles une surveillance la plus étroite possible. Mais malgré tout, il y en a qui s'obstinent, conscients ou non du mal qu'ils peuvent faire... »

A ceux qui nous liront, nous ne saurions donc trop recommander d'éviter « Er Lannic » : les sternes eux-mêmes ont le droit de vivre et de se reproduire en paix !

La vie des oiseaux de mer OF 12/10/91 ne va pas de soi...

Le point dans les 35 réserves de la S.E.P.N.B.

LORIENT. — Sait-on que 90 % des oiseaux de mer de France, toutes espèces confondues, se reproduisent sur les côtes de l'Ouest ? Et, sur cette quantité, à l'exception célèbre du fou de bassin protégé par la L.P.O. dans sa réserve des Sept-Iles, la quasi totalité trouve désormais abri dans le réseau des trente-cinq réserves que la S.E.P.N.B. (1), de la Pointe du Cotentin à l'embouchure de la Loire.

Les conservateurs et les animateurs de ces trente-cinq réserves viennent de se réunir à l'auberge de jeunesse de Lorient pour la seconde de leurs deux séances annuelles, afin d'opérer les choix pour la gestion de ce fragile capital naturel.

On a constaté avec satisfaction que le gullémot de Troil, après les catastrophes pétrolières qui avaient fait craindre pour son sort, maintient ou même consolide ses effectifs au Cap Fréhel et au Cap Sizun, ses deux principaux points d'implantation.

Le macareux toujours menacé

En revanche, la situation est toujours aussi préoccupante pour les deux autres espèces d'alcidés, le macareux et le pingouin, dont les effectifs ont atteint un niveau alarmant.

La mouette tridactyle est en extension. Les sternes (hirondelles de mer) se maintiennent grâce aux opérations de limitation des proliférants goélards argentés.

Parmi les nouveautés de l'année ornithologique, on salue la progression des colonies d'échasses blanches dans les marais littoraux sous statut de réserve, ainsi que la reproduction de l'avocette, pour la première fois dans le même milieu.

Sur l'Îlot du Verdelet en Pléneuf (22), nouvellement érigé en réserve, s'est installée la deuxième colonie de grands cormorans de Bretagne, cette espèce poursuivant ainsi sa « conquête de l'Ouest ».

Des milliers de visiteurs

40 000 personnes ont visité en un an la réserve du Cap Sizun, et jusqu'à 3 000 personnes par jour, pendant les bons mois, ont eu recours aux animateurs du Cap Fréhel. Succès également à la Pointe du Grouin et, plus traditionnellement, à la réserve de Belle-Ile. Découverte, pour beaucoup, aux marais du Falguérec en Séné (56) et à la réserve de Groix.

Tout en explorant d'autres directions, la S.E.P.N.B. va continuer en 1982 à donner la priorité, en milieu marin, à la protection des sternes. Est prévu, entre autres, un gros effort en faveur des marais du Falguérec. Les contacts seront poursuivis avec la municipalité de Sérént (56) qui a décidé de conserver en l'état une tourbière présentant un grand intérêt biologique.

Inquiétude en Irroise

On a déjà évoqué ici « l'affaire » de ces trois îlots de l'archipel de Molène (Baneg, Balaneg et Trielen) sur lesquels la Fédération de chasse du Finistère envisage de créer un peuplement de lapins. On trouve dans ces trois îlots la plus grande concentration bretonne d'huitriers-pies et de grands-gravelots, et, surtout, trois espèces nichant sous terre et risquant la destruction : le macareux, qui atteint là sa limite sud de répartition mondiale, le pétrel-tempête, dont les 9/10^e de la population française vivent là, et le puffin des Anglais, dont c'est l'une des deux seules colonies en territoire français.

Ajoutons-y, car les oiseaux ne sont pas seuls concernés, le grand dauphin, dont il vient d'être prouvé qu'il s'y reproduit, et le phoque gris qui s'y maintient dans des conditions de plus en plus difficiles.

Mais les chasseurs, eux-mêmes connaisseurs et protecteurs de la nature, seront peut-être les premiers à attirer l'attention de leur fédération sur le risque de voir commettre une erreur irréversible aux dépens de la richesse de la faune de notre littoral.

(1) S.E.P.N.B. (Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne), 186, rue Anatole-France, 29200 Brest.

Oiseaux protégés : un bilan de santé dans 35 réserves de Bretagne

Télégramme
2/10/81

Sait-on assez que 90 % des oiseaux de mer de France, toutes espèces confondues, se reproduisent sur nos côtes ? Et, sur cette quantité, à l'exception célèbre du fou de bassan protégé par la L.P.O. dans sa réserve des Sept-Îles, la quasi-totalité trouve désormais abri dans le réseau des trente-cinq réserves que la S.E.P.N.B. gère depuis la pointe du Cotentin jusqu'à l'embouchure de la Loire.

Les conservateurs et les animateurs de ces trente-cinq réserves étaient réunis samedi et diman-

che, à l'auberge de jeunesse du Ter, à Lorient, pour la seconde de leurs deux séances annuelles de coordination et de bilan. Les différentes communications ont permis de dégager la tendance générale de l'évolution des populations d'oiseaux et d'opérer des choix pour la gestion future de ce capital naturel.

Macareux et pingouins battent de l'aile

On a ainsi constaté avec satisfaction que le guillemot de Troil, au sujet duquel on pouvait avoir de légitimes inquiétudes après les différentes catastrophes pétrolières, maintient ou même consolide ses effectifs dans ses deux principaux points d'implantation, à la réserve du Cap-Sizun (environ 70 couples nicheurs) et au Cap-Frêhel, qui est désormais la capitale de cet alcidé en Bretagne, avec 110 couples nicheurs.

En revanche, la situation est toujours aussi préoccupante pour les deux autres espèces d'alcidés, le macareux et le pingouin, dont les effectifs ont atteint un niveau alarmant, malgré des signes de reprise pour le petit pingouin dont 15 à 18 couples se sont reproduits en 81 au Cap-Frêhel (pour cette espèce, c'est également la plus forte concentration de Bretagne).

Autre espèce en extension, la mouette tridactyle a fait l'objet d'une campagne de baguage systématique afin de mieux suivre la dynamique d'une espèce en cours

d'évolution rapide, tant dans ses lieux d'implantation que pour le niveau d'ensemble de sa population.

Les sternes (hirondelles de mer) se maintiennent et c'est en particulier à propos de ces espèces qu'on peut le mieux mesurer l'importance d'une connaissance objective et suivie des faits pour « gérer » une population. Les sternes sont en effet les grandes bénéficiaires des opérations de limitation des goélands argentés, espèce proliférante, et de certains aménagements apportés à leurs lieux de reproduction (déboursoillage de certains îlots).

Parmi les nouveautés de l'année ornithologique 1981, signalons la progression des colonies d'échasses blanches dans les marais littoraux sous statut de réserve, ainsi que la reproduction de l'avocette, pour la première fois, dans ce même milieu.

Le succès des réserves

Autre satisfaction apportée par cette année, et dans un autre domaine que celui de l'avifaune, la preuve a été apportée d'une reproduction de grand dauphin (tur-siops) dans l'Iroise.

Parmi les éléments positifs, signalons encore la création d'une dernière réserve sur l'îlot du Ver-

delet en Plénec (22), où s'est installée la deuxième colonie de grands cormorans de Bretagne, cette espèce poursuivant ainsi sa conquête de l'Ouest.

Rappelons que ces réserves n'ont pas été créées à l'intention de quelques maniaques égoïstes : leur but est de préserver une richesse collective et la S.E.P.N.B. attache le plus grand prix au succès des différentes formes d'animation proposées au public partout où le site s'y prête. Ainsi, 40.000 personnes ont visité la réserve du Cap-Sizun, cependant qu'il y avait jusqu'à 3.000 personnes par jour à utiliser les services des animateurs au Cap-Frêhel. Succès également de la première tentative d'animation à la pointe du Grouin et, plus traditionnellement, de la réserve de Belle-Ile. De même, les marais du Fauguérec en Séné (56) et la réserve de Groix (56) ont pu être découverts par le public grâce à la participation bénévole des animateurs locaux.

Zones humides à préserver

Cette politique d'ouverture vers le public sera reconduite en 82 et la S.E.P.N.B. espère que, prenant conscience à la fois de la richesse et de la fragilité de leur patrimoine naturel les Bretons seront

nombreux à les rejoindre et à soutenir leur action.

Cette action va maintenant s'orienter vers d'autres directions, même si en 82 la priorité est encore donnée, en milieu marin, à la protection des sternes. Ainsi, un gros effort sera fait en faveur des marais du Fauguérec et les contacts seront poursuivis avec la municipalité de Sérent (56), qui a décidé de conserver en l'état une tourbière présentant un grand intérêt biologique.

Les conservateurs réunis à Lorient enregistrent avec satisfaction une telle décision et félicitent à ce propos une municipalité qui admet qu'une « zone humide » puisse avoir une autre vocation que de devenir une décharge publique ou, après « assainissement », un lotissement constructible.

Dans le même esprit, des contacts ont été pris avec les services du S.I.V.O.M. de Lorient afin que le public, qui a récemment découvert les rives du Ter, soit informé, par des panneaux explicatifs, de ce qu'il peut observer sur l'eau ou sur les rives en fait de plantes ou d'animaux.

Il a été enfin question du problème de trois îlots de l'archipel de Molène où la gestion d'une réserve est confiée aux chasseurs. Nous avons rendu compte dans une édition précédente de ce litige que la S.E.P.N.B. souhaite voir réglé par une solution qui concilie les intérêts des deux parties.



Le macareux : l'une des espèces les plus menacées.

